



PROJET ECOFAUNE+ COMPOSANTE NORD RCA

Ecosystèmes Fauniques du nord RCA et du sud-est de la RCA



RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE

Période couvrant les mois de juillet 2017 à février 2018

Engagement Financier N°	T03.80
Budget initial	3.834.750 €
Contribution Fonds BEKOU	100 %
Date de démarrage	5 juillet 2016
Date de fin	4 juillet 2018
Location du projet	Nord-est République Centrafricaine. Préfectures du Bamingui-Bangoran et de la Vakaga
Données relatives aux bénéficiaires	
Nom	Parcs Nationaux du Bamingui-Bangoran (Réserve naturelle intégrale de la Vassako-Bollo) et Manovo-Gouda-Saint Floris.
Nom	Les Zones Cynégétiques Villageoises (ZCV).

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT -----	4
1. DESCRIPTION -----	5
2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION -----	5
2.1 Résumé de l'action -----	5
2.2 Résultats et activités -----	9
R1 – Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes -----	9
R2 – Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation -----	21
R3 – Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable. -----	23
Activité Transversale 1 – Coordination politique – Communication - Visibilité -----	27
Activité Transversale 2 – Monitoring écologique -----	37
2.3 Durabilité de l'activité -----	39
2.4 Cadre logique révisé -----	40
2.4 Questions transversales -----	45
2.5 Suivi-évaluation -----	45
2.6 Leçons tirées -----	45
2.7 Documents produits -----	45
2.8 Marchés ayant donné lieu à appels d'offres ou à négociation concurrentielle dans la période objet du rapport -----	46
3. BENEFICIAIRES/ENTITES AFFILIEES ET AUTRE COOPERATION -----	48
4. VISIBILITE -----	49
5. ARCHIVAGE DES DOCUMENTS -----	49

Liste des figures

Figure 1 : les gradients de la conflictualité dans les différentes Préfectures de la RCA.	8
Figure 2 : exemple de carte montrant les zones d'utilisation des principales ressources.	11
Figure 3 : Premières zones d'élevage et anciens tracés des déplacements des troupeaux centrafricains, tchadiens et soudanais sur le territoire centrafricain (source : Kota-Guinza 2002)	13
Figure 4 : Les couloirs définis par l'Arrêté No. 0019/MPMR/CAB/2001 fixant les itinéraires de convoyage sur le territoire de la République Centrafricaine	19
Figure 5: 2 des drones acquis pour ECOFAUNE	22
Figure 6 : exposition des objets réalisés pendant la formation	23
Figure 7 : Remise des équipements à l'issue de la formation	23
Figure 8 : centre de formation qui a été achevé dans le cadre de la formation – avant et après	24

<i>Figure 9 : visite de l'Ambassade de France à Bamingui</i>	<i>29</i>
<i>Figure 10 : 1^{ère} maquette de la page d'accueil</i>	<i>30</i>
<i>Figure 11 : newsletter ECOFAUNE.....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 12 : noyau central proposé pour les activités de conservation et de monitoring.....</i>	<i>38</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Etat au 28 février des études pour déterminer les valeurs écosystémiques de la zone.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 2 : Calendrier indicatif de l'expertise</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 3: Suivi de l'état d'avancement des activités et des résultats d'ECOFAUNE+ à la date du 05/12/2017</i>	<i>33</i>

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

ALGEST-ZCV	<i>Association Locale de Gestion des ZCV</i>
APFC	<i>Association pour la Protection de la Faune en Centrafrique</i>
CAS-DF	<i>Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Forestier</i>
CS	<i>Contrat de subvention</i>
COMIFAC	<i>Commission des Forêts d'Afrique Centrale</i>
CIS	<i>Comité Interministériel de Suivi</i>
CN	<i>Conservateur National</i>
CNA	<i>Conservateur National Adjoint</i>
DCE	<i>Délégation de la Commission Européenne</i>
ECOFAC	<i>Écosystème Forestier d'Afrique Centrale</i>
FACA	<i>Forces Armées Centrafricaines</i>
FEC	<i>Fonds d'Entreprise Communautaire</i>
FICED	<i>Fonds Intercommunautaire d'Ecodéveloppement</i>
FED	<i>Fonds Européen pour le Développement</i>
HS	<i>Hors Service</i>
GCV	<i>Garde-Chasse Villageois</i>
MEFCP	<i>Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche</i>
LAB	<i>Lutte Anti-Braconnage</i>
OFAC	<i>Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale</i>
UE	<i>Union Européenne</i>
PAM	<i>Personnel Armement Matériel</i>
UNESCO	<i>Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture</i>
RAF	<i>Responsable Administratif et Financier</i>
RAPAC	<i>Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale</i>
RCA	<i>République Centrafricaine</i>
SDAT	<i>Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire</i>
SVP	<i>Surveillant Villageois Pisteur</i>
ZCV	<i>Zone Cynégétique Villageoise</i>

1. Description

- 1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention: Antonio PELOSI (Andrea GHIURGHI à partir de janvier 2018) à Bangui – Muriel VIVES à Bruxelles
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact: Muriel VIVES – Directrice AGRECO
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action: AGRECO œuvrant pour compte du Ministère de la Faune, Chasse et Pêche en RCA
- 1.4. Intitulé de l'action: ECOFAUNE+ Ecosystèmes Faunistiques du nord RCA et du sud-est de la RCA/ Volet nord
- 1.5. Numéro du contrat: T0380
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence: du 5 juillet 2017 au 20 février 2018
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s): Nord République Centrafricaine
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) MFCP, 2 ZCV, S/préfectures de Ndele et de Bamingui (estimation de 38.438 habitants, selon le recensement de 2003)
- 1.9. Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1 Résumé de l'action

La mise en œuvre du Projet Ecofaune+ composante Nord RCA a démarré le 20 juillet 2016 avec la mobilisation du Coordonnateur du Projet en RCA.

L'intervention donne suite au Projet ECOFAUNE Nord Est RCA qui a démarré en octobre 2011 pour se terminer le 18 novembre 2015, avec des activités fortement perturbées par les troubles politiques démarrés en décembre 2012 en RCA.

ECOFAUNE+ était censé assurer une continuité des activités d'ECOFAUNE-RCA en attendant la mise en place du PIR 11èFED. Malheureusement, le programme n'a pu éviter une période d'interruption de huit mois entre novembre 2015 et juillet 2016. Il convient de rappeler que pendant ces huit mois d'interphase, le projet est resté en place grâce à la présence de l'équipe nationale, et au DP resté ouvert jusqu'en février 2017, permettant de couvrir les salaires et les frais de fonctionnement minimaux.

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

Le tableau suivant décline l'identité des experts intervenant sur le Projet, leur domaine d'intervention, les dates respectives de prise de service et le statut de leurs prestations

Expert Internationaux Long Terme				
Prénoms et Noms	Position	Date de prise de service	Date de fin des prestations	Situation à la date du rapport
Antonio Pelosi	Coordonnateur sortant	20 juillet 2016	20 février 2018	Interruption de contrat
Andrea Ghiurghi	Coordonnateur	23 janvier 2018	04 juillet 2018	En cours
Remy Quignolot	AT LAB	1 septembre 2016	07 février 2017	Interruption de contrat
Expert Internationaux en missions perlées				
Floris Deodatus	AT Aménagement territoire	18 octobre 2016	04 juillet 2018	En cours
Hilde VanLeeuwe	AT Monitoring écologique	11 novembre 2016	04 juillet 2018	En cours
Carlo Paolini	AT suivi mise en œuvre	30 janvier 2017	04 juillet 2018	En cours
Expert Internationaux en missions Court Terme et missions perlées				
Christien Van den Brink	Expert en communication. Documentariste	12 mars 2017	27 mars 2017	Fin mission
Ilse Teemplar	Expert en communication. Documentariste	17 novembre 2017	02 décembre 2017	Fin mission
Jean François Bachelet	Expert Lutte Anti Braconnage	16 juin 2017	20 juillet 2017	Fin mission
Jean François Bachelet	Expert Lutte Anti Braconnage	26 décembre 2017	23 janvier 2018	Fin mission
Jean Luc Jamin	Expert Lutte Anti Braconnage	05 septembre 2017	04 juillet 2018	En cours
Christophe Weissreiner	Expert Lutte Anti Braconnage/formateur	19 septembre 2017	04 juillet 2018	En cours
Jan Van der Kamp	Ornithologue	24 novembre 2017	18 décembre 2017	Fin mission
Léo Zwart	Ornithologue	24 novembre 2017	18 décembre 2017	Fin mission
Jamel Gour	AT national LAB/Prévention Conflits	2 novembre 2016	01 juillet 2017	Fin contrat
Expert Nationaux				
Florent Zowoya	Expert National Coordination Politique	10 aout 2016	04 juillet 2018	En cours
Blaise Arsène Mandaba	AT national Développement social/ZCV	10 aout 2016	09 septembre 2017	Fin contrat
Kamiss Ami	AT national Aménagement du territoire	4 novembre 2016	04 mars 2016	En cour
Théophile Momokoama	AT national Communication	10 aout 2016		Interruption de contrat
A identifier	AT national monitoring écologique	=====	=====	Poste supprimé

Le 20 décembre 2017, le Coordonnateur du Projet Antonio Pelosi a démissionné, ayant refusé d'être basé une partie de son temps à Bamingui et rejeté la proposition d'un poste de Responsable Administratif et Financier (RAF) lui permettant de travailler à Bangui. M. Andrea Ghiurghi assure son remplacement depuis le 23 janvier 2018; il est basé à Bamingui pour garantir le suivi de la mise en œuvre des opérations. Pour assurer le suivi administratif et financier du programme, un RAF, Thomas Bineli, a été recruté et pris ses fonctions le 4 mars à Bangui.

L'équipe en RCA bénéficie de l'appui à Bruxelles à travers Madame Muriel Vives pour la gestion contractuelle du programme (référéncée comme coordonnateur dans le contrat de subvention) assistée par Mathieu Pageaux qui assure le backstopping aux équipes en RCA, de Philippe Quennery et de Géraldine Bythell pour les aspects comptables et financiers.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le projet a bénéficié de plusieurs missions d'appui du siège :

Missions d'appui du siège				
Prénoms et Noms	Position	Début mission	Fin Mission	Objet de la mission
Muriel Vives	Coordonnatrice du contrat	28 novembre 2017	5 décembre 2017	Participation au deuxième Comité Interministériel de Suivi (CIS) du Projet Participation à la réunion APN le 4/12/2017 Visite terrain à Bamingui.
Mathieu Pageaux	Chef de Projet à Bruxelles	28 Novembre 2017 23 janvier 2018	1 décembre 2017 30 janvier 2018	Participation au deuxième Comité Interministériel de Suivi (CIS) Présentation pour prise de fonction du nouveau coordonnateur
Philippe Quennery	DAF à Bruxelles	26 juillet 2017 13 février 2018	2 août 2018 20 février 2018	Vérification comptabilité projet. Passation de service Coordonnateur sortant

Dans la même période le projet a reçu plusieurs missions :

Missions externes				
Prénoms et Noms	Position	Début mission	Fin Mission	Objet de la mission
Jerome Tubiana	Consultant Projet UE Nexus Sécurité sécurité	15 septembre 2017	30 septembre 2017	Etude de cas : Projet Ecofaune NE RCA
Arnaud Gotanegre	Consultant ROM	25 juillet 2017	4 août 2017	Mission d'évaluation ROM à mi-parcours
Paul Elkan	Coordinateur régional WCS	27 novembre 2017	06 décembre 2017	Participer au deuxième Comité Interministériel de Suivi (CIS) du Projet. Rencontre avec Ministre EFCP pour partenariat pour la gestion des AP du NE RCA.
Romain Calaque	BIOPAMA	28 novembre 2017	05 décembre 2017	Participer au deuxième Comité Interministériel de Suivi (CIS) du Projet et à l'atelier APN du Projet Chinko.
Serge Darroze Cyrille Ekoumou	Consultant Ecofac 6	10 janvier 2018	26 février 2018	Mission formulation du projet Ecofaune 2

Contexte politique et social

Le Bamingui Bangoran, zone d'intervention d'ECOFAUNE+ Composante Nord demeure sous contrôle du FPRC, groupe historique des ex Seleka. Malgré la présence d'hommes armés, y compris de nationalité non Centrafricaine, la situation sécuritaire est calme. Tous les intervenants dans la préfecture travaillent dans une relative tranquillité. Néanmoins, l'équipe du projet est consciente que la situation sécuritaire peut évoluer très rapidement et reste constamment en alerte.

La situation sécuritaire sur toute l'étendue du Pays est très variable selon les régions.

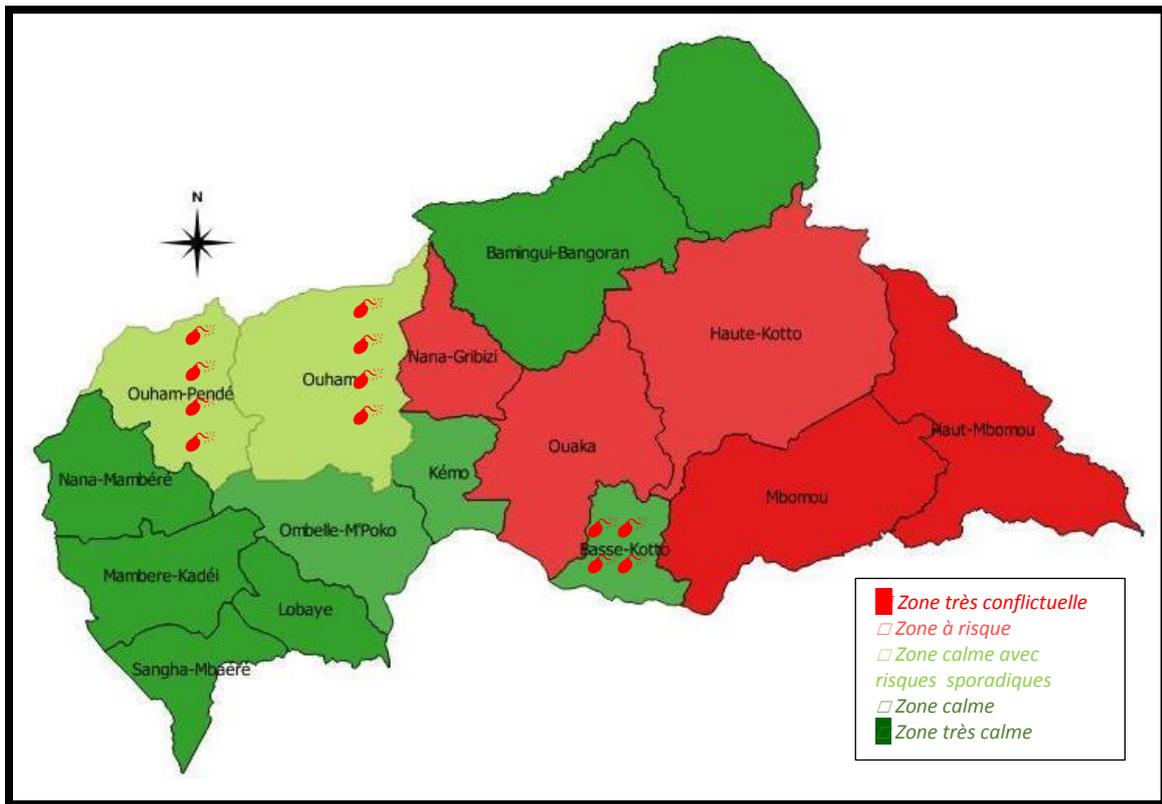


Figure 1 : les gradients de la conflictualité dans les différentes Préfectures de la RCA.

L'Ouham-Pende, progressivement sortie d'une situation très conflictuelle entre fin 2017 et début 2018 a vu la recrudescence de la violence surtout dans la zone de Paoua qui a provoqué le déplacement de 25 000 réfugiés. Le calme est revenu dans l'Ouham, même si quelques cas sporadiques d'affrontement ont été recensés vers Batangafo. La Basse Kotto, le Mbomou et le Haut-Mbomou est vivent toujours les affrontements entre le FPRC, UPC, les groupes d'autodéfense et des groupes non identifiés. De même, au sein du FPRC la cohésion entre les ethnies Goula et Rouga est fragile et a donné lieu à divers affrontements. Des groupes armés étrangers d'origine arabe (Tchadiens, soudanais) sont toujours présents sur le territoire Centrafricain sans justification aucune et sans qu'ils ne soient inquiétés par les forces UN.

ECOFAUNE entretient des relations équilibrées avec toutes les autorités locales (traditionnelles, modernes, FPRC, MPC) et acteurs en place (ONG, MINUSCA) permettant au programme d'œuvrer dans une relative sécurité. Il est nécessaire de rappeler que ECOFAUNE+ composante Nord reste le seul acteur agissant dans le NE RCA pour le compte de l'Etat.

Depuis septembre 2017, avec la prise de fonction des AT LAB, la planification de missions contrôle en étroite association avec les activités de monitoring écologique pour mesurer les efforts de surveillance, une nouvelle dynamique s'est enclenchée. La présence sur site du nouveau coordonnateur à partir de janvier 2018 a également modifié considérablement la perception du projet par les acteurs locaux. Cela s'est ressenti auprès des partenaires et notamment de la MINUSCA qui a pris conscience, avec le travail relationnel entrepris par l'AT LAB et le nouveau coordonnateur, de l'intérêt d'avoir un partenaire institutionnel (ECOFAUNE intervenant en appui au gouvernement centrafricain) dans le Nord RCA. L'équipe espère voir les interactions avec MINUSCA se développer dans le Nord au cours des prochains mois, permettant d'avoir un allié dans une perspective de déploiement de ses activités.

Pendant la période concernée par ce rapport, une visite a été organisée au Tchad pour rencontrer les partenaires concernés par les questions de transhumance et par le projet Aouk afin d'identifier les activités complémentaires à développer entre le Nord RCA et l'Aouk côté Tchad, permettant de collecter des informations pour le SDAT. La rédaction de ce dernier a fortement avancé, grâce aux consultations menées et à la finalisation des études terrain qui ont permis d'actualiser les connaissances socio-économiques de la zone. Un premier draft sera présenté lors du prochain Comité de Pilotage d'ECOFAUNE.

Enfin, le site web a été développé et sa mise en ligne imminente pour améliorer la visibilité d'ECOFAUNE à l'extérieur de la RCA.

2.2 Résultats et activités

Pour rappel ; les objectifs d'ECOFAUNE+ composante Nord RCA, sont les suivants :

Objectif global :

- Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

Objectif spécifique :

- Sauvegarder les écosystèmes du nord-est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité.

A. Résultats

Résultat (R1) - (Volet 1 : Aménagement participatif et durable du territoire (APT)).

Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes

Résultat (R2) – (Volet 2 : Gestion durable des écosystèmes et LAB améliorée (Protection de la faune, sécurisation, gestion de l'information).

Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation

Résultat (R3) – (Volet 3 : Développement économique et social des populations locales)

Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.

Sont détaillées ci-après les activités initiées pendant la période couverte par le rapport (Juillet 2017 – Février 2018).

B. Activités

R1 – Les Aires Protégées sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes

R.1 ACTIVITE 1 Amélioration de la connaissance – réalisation de diverses études

Activité 1.1 - Visites et prise de connaissance des sites de gestion participative

Un voyage d'échange à Ndjamena et au Parc National de Zakouma a été organisé par AGRECO en collaboration avec African Parks, l'organisation qui gère Zakouma et le projet Aouk, en partenariat avec le Gouvernement Tchadien. Les objectifs de cet échange étaient :

- (1) apprendre des expériences liées au succès de Zakouma ;
- (2) informer et motiver les interlocuteurs techniques et politiques centrafricaine sur la gestion durable des ressources naturelles ;
- (3) prise de contact avec les parties prenantes Tchadiennes afin d'élaborer la collaboration transfrontalière dans plusieurs domaines.

Les participants de la tournée étaient les experts du projet ECOFAUNE (institutionnel, SDAT et LAB), des représentants de l'administration (le Conservateur du PNBB et le Directeur de Faune et des AP) et les deux Députés des communes de Dar al Kouti et de Vassako. Les résultats principaux de ce voyage d'échange se décrivent comme suit :

- prise de contact avec les acteurs du secteur de l'élevage au Tchad ;

- prise de contact avec les autorités locales de la Région du Salamat à la frontière centrafricaine ;
- intention de collaboration affirmée avec les parties tchadiennes (projet Pastor, projet Aouk, Ministère d'Elevage, Gouvernorat du Salamat au niveau de l'organisation des couloirs de transhumance transfrontaliers ;
- intention de collaboration confirmée avec les parties tchadiennes dans le domaine d'échanges d'information concernant le braconnage et le trafic d'armes et des produits de la faune avec une ligne de communication directe entre la base d'ECOFAUNE et la base du projet Aouk (HarazMangueigne);
- intention partagée avec les parties tchadiennes d'organiser régulièrement des échanges transfrontaliers pour faciliter la collaboration transfrontalière ;
- analyse du système LAB de Zakouma en comparaison avec la stratégie et moyens de la LAB et le contexte problématique du projet ECOFAUNE ;
- étude sur la possibilité d'organiser des patrouilles jointes dans le cadre de l'accord tripartite entre le Cameroun, le Tchad et la RCA ;
- expliquer aux parties prenantes Tchadiennes les complications de la fermeture de la frontière entre les deux pays pour la population du nord RCA ;
- explorer les possibilités de mener des actions communes de survol aérien et de sensibilisation ;
- dans une perspective à moyen terme, envisager la mise en place de la conservation d'un complexe d'aires protégées entre le Tchad (Grand Ecosystème Zakouma, zone Aouk et parc national de Manda) et la RCA (parcs nationaux de Manovo-Gounda St Floris et de Bamingui-Bangoran, Réserves de Faune de l'Aouk-Aoukélé et de Gribingui-Bamingui, ainsi que les Zones d'Intérêt Cynégétiques riveraines- et éventuellement le Parc National André Félix et Réserves de Faune et Secteurs de Chasse associés).
- conclure un accord de collaboration entre les gérants du complexe d'aires protégées et les zones de chasse de Bamingui-Bangoran et les gérants de la zone Zakouma-Aouk sur la collaboration frontalière.

Le 5 janvier l'expert international SDAT Floris Deodatus a rencontré les responsables pour les activités d'aménagement du territoire des projets Chinko (RCA, African Parks) et de Bili-Uéré (RDC, African Wildlife Foundation) pour échanger sur l'harmonisation des approches dans le cadre d'aménagement du territoire. Les conclusions principales de cet entretien étaient la nécessité d'assurer la cohérence avec les politiques territoriales (décentralisation, aménagement de territoire) et la connectivité écologique, ainsi que le développement de la collaboration Tchad-RCA-RDC dans le domaine de la gestion de la transhumance.

Activité 1.2 - Définition des valeurs et pressions

Activité 1 2.1: Elaboration d'une classification et une carte de paysage

L'expert national en cartographie de l'Université de Bangui a présenté l'avancement de ses travaux pendant la réunion du Comité Interministériel du 29 novembre 2017. Les activités couvertes incluent jusqu'à présent :

- organisation de la base de données géo-informatique incluant toutes les données ;
- élaboration d'une carte fausses-couleurs de la zone ;
- préparation d'une classification du paysage basée sur la géomorphologie et la composition structurale et floristique de la végétation pour la carte de paysage ;
- composition d'une cartographie des unités paysagères ;
- préparation de cartes thématiques dans le cadre des études exécutées par les chercheurs de l'Université de Bangui.

Un problème avec l'analyse des images Landsat obtenues, qui datent de début 2017, est la différence en qualité entre les images du nord-est et celles du sud-ouest, causée par des conditions phénologiques. L'expert cherche des images de décembre 2017 - janvier 2018.

L'expert national en cartographie a réalisé une mission dans le nord en décembre pour la vérification de terrain.

Activité 1.2.2 : Inventaire socioéconomique des territoires

Un inventaire socioéconomique des territoires est en cours depuis décembre 2016 avec un objectif de réactualisation des données socioéconomiques, la définition des valeurs écosystémiques et l'identification des pressions à gérer. Cet inventaire couvrira tous les villages autour et dans les aires protégées et les secteurs de chasse, ainsi que la zone banale. L'inventaire est exécuté par l'expert national SDAT et les animateurs du programme ECOFAUNE.

Dans le cadre de cet inventaire, des entretiens ont eu lieu avec les habitants de 182 villages. L'expert SIG a organisé les données de l'inventaire dans une base de données de la zone et il prépare l'utilisation de cette base de données pour l'analyse et la cartographie des résultats

Pendant les enquêtes les zones d'utilisation des ressources naturelles ont été cartographiées avec les populations (cartographie participative). Un exemple des résultats est montré dans la figure 2.

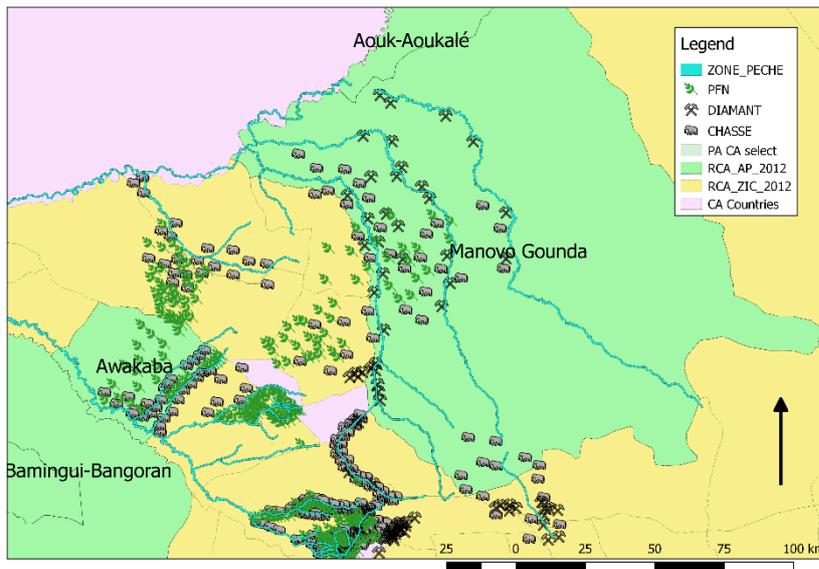


Figure 2 : exemple de carte montrant les zones d'utilisation des principales ressources.

Le but de la cartographie participative à ce stade de la préparation du SDAT est d'étudier la relation entre les communautés et les espaces d'exploitation des ressources. Une cartographie détaillée devrait être faite dans le cadre du micro-zonage.

La littérature montre que dans la région le lien entre les espaces et les communautés est faible, c'est-à-dire que la notion de "terroir villageois" ne joue pas un rôle important au niveau de la gestion des ressources naturelles. On exploite là où l'on trouve les ressources, indépendamment d'une revendication spécifique sur un espace terrestre. Un travail de micro-zonage dans le ZCV de Koukourou-Bamingui a mené à la même conclusion. Ce manque de "territorialisme" pourrait s'expliquer de la manière suivante :

- la faible densité de la population comparée à la grande disponibilité d'espaces pour les activités économiques ;
- la mobilité des populations et leur installation relativement récente dans la zone dans le contexte des facteurs environnementaux, sociaux et historiques (esclavage, colonisation, feux de brousse, insécurité, conflits homme-faune, incursions groupes armés soudanais, etc.) ;
- la détermination de l'organisation spatiale des établissements par les infrastructures coloniales et les zones de chasse.

Le rapport technique provisoire de cette activité est disponible.

Activité 1.2.3 Etudes des valeurs éco systémiques de la zone.

Les valeurs écosystémiques comprennent les caractéristiques des écosystèmes de maintenir des services en termes (a) d'approvisionnement des ressources, (b) régulation des processus environnementaux, (c) soutien aux processus écologiques et (d) services culturels et éducatifs, y compris le tourisme. L'étude des valeurs écosystémiques (0) est importante pour déterminer les zones et les éléments prioritaires de développement et de conservation.

Pour la mise en œuvre des études, un accord de coopération a été signé avec l'Université de Bangui et une étude ornithologique a été confiée à deux ornithologues indépendants internationaux. Des dénombrements de la faune terrestre ont été faits par une équipe du programme ECOFAUNE+. L'état d'avancement des études est présenté dans le 0. La version finale de toutes les études a été soumise.

Il est prévu de contracter un expert-éditeur pour la mise en page des rapports de recherche de l'Université pour l'élaboration de documents homogènes et de bonne facture. Les résultats des études seront intégrés dans le plan du SDAT.

Tableau 1 : Etat au 28 février des études pour déterminer les valeurs écosystémiques de la zone

Etude	Chercheurs	Statut
Anthropologie	Université de Bangui	Collecte de données faite, analyse finalisée, rapport provisoire commenté, présentation CI faite, rapport final reçu
Entomologie	Université de Bangui	Collecte de données faite, analyse finalisée, rapport provisoire commenté, présentation CI faite, rapport final reçu
Ichtyologie	ISDR, Un. de Bangui	Collecte de données de terrain finalisée, rapport provisoire reçu et commenté, présentation CI faite
Ornithologie	L. Zwarts, J.v.d. Kamp, ornithologues indépendants	Collecte de données de terrain finalisée, rapport provisoire reçu
Hydrologie	Université de Bangui	Collecte de données faite, analyse finalisée, rapport provisoire commenté, présentation CI faite, rapport final reçu
Activités minières	Université de Bangui	Collecte de données faite, analyse finalisée, rapport provisoire commenté, présentation CI faite, rapport final reçu
Dénombrements aériens et terrestre de la faune	Ecofaune+ (avec appui WCS pour le comptage aérien)	Dénombrements aériens réalisés, rapport final reçu. Sondage pédestre de la faune et des impacts humains en cours

Activité 1.2.4 Evaluation du rôle économique de la transhumance

Cette étude vise l'utilisation de l'espace par le bétail (la périodicité et les sites d'entrée et de sortie, ainsi que les pistes et pâturages utilisés) et les bénéfices et les coûts économiques de la transhumance pour la zone. Pendant la période mars - mai 2017 l'équipe SDAT a fait des enquêtes sur les éleveurs transhumants et les sédentaires structurées par un guide d'entretien et en collaboration avec les services d'élevage. Malheureusement l'équipe n'a pas eu accès à un GPS pour localiser les sites d'entretien.

Les résultats de l'étude montrent que se sont surtout les autorités coutumières et les groupes politico militaires qui bénéficient de la transhumance par des taxes pour le convoyage et le pacage. Actuellement la transhumance ne contribue pas à l'économie de l'Etat Centrafricain, bien que celui-ci contribue à la transhumance par l'appui au secteur de ses services d'élevage. Les grands perdants de la transhumance sont actuellement les populations à cause des impacts environnementaux et sociaux (feux de brousse, insécurité, perte des récoltes, diminution des ressources fauniques, pollution des points d'eau, ...).

La plupart des propriétaires des troupeaux qui séjournent en RCA pendant la saison sèche ne sont pas des ressortissants centrafricains mais des résidents d'autres pays (Niger, Nigéria, Cameroun, Tchad, Soudan, ...). Une grande partie du pâturage de ces troupeaux s'effectue pendant leur séjour en RCA, mais la majorité des bêtes est finalement vendue au Nigéria où il existe un marché de viande très important. Ainsi la contribution de la transhumance à l'économie centrafricaine et l'effet multiplicateur (bénéfices indirects dans le secteur) reste presque inexistante.

Il faut noter que cette analyse ne s'applique pas aux éleveurs résidant en RCA à l'ouest et au centre-sud du pays. Historiquement, la transhumance était pratiquée seulement dans les zones frontalières de la Vakaga, et l'élevage sédentaire était une activité économique dans des zones à l'ouest et au centre-sud du pays (figure 3). Les troupeaux dans les préfectures de Bamingui-Bangoran et de la Vakaga étaient en général de passage.

La cartographie des résultats des enquêtes avec les éleveurs pendant la saison sèche de 2017 montre que les itinéraires des transhumants ont systématiquement traversé les parcs nationaux de Bamingui-Bangoran et du Manovo-Gounda-St.Floris.

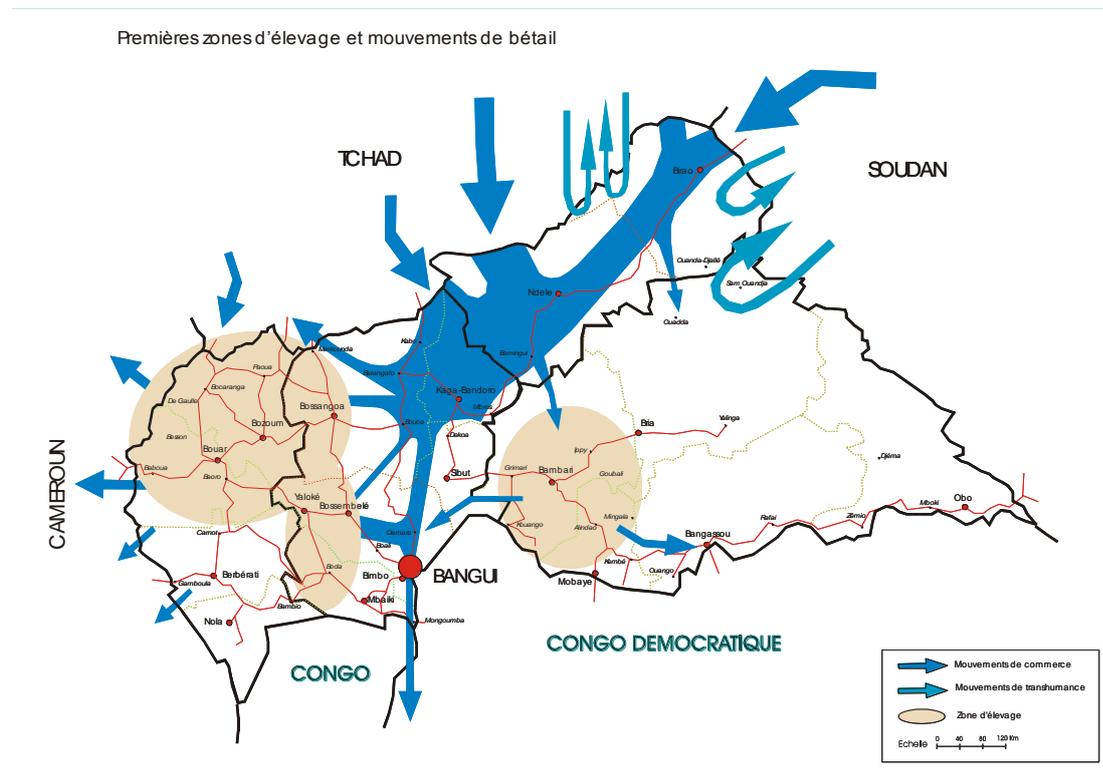


Figure 3 : Premières zones d'élevage et anciens tracés des déplacements des troupeaux centrafricains, tchadiens et soudanais sur le territoire centrafricain (source : Kota-Guinza 2002)

Activité 1.3 - identification des unités d'aménagement

Le SDAT appliquera un zonage à deux niveaux :

(1) Macro-zonage

Le macro-zonage sera dédié aux espaces définis dans le cadre législatif en vigueur, notamment :

- Zone urbaine
- Zone banale
- Couloir de transhumance
- Zone d'Intérêt Cynégétiques (ZIC)
- Aires protégées (Réserve de Faune, Parc National, Réserve Naturelles Intégrale)

Les espaces définis de cette façon seront nommés "unités d'aménagement et gestion" dans le SDAT. L'aménagement et la gestion de ces espaces seront déterminés par les parties prenantes concernées à la base des Plans d'Aménagement et de Gestion à élaborer et à réactualiser de façon régulière avec une fréquence de 5 ans selon des critères de qualité à définir par le SDAT.

(2) Micro-zonage

Un système de micro-zonage sera appliqué à l'intérieur des limites des unités d'aménagement et gestion par les parties prenantes concernées. La typologie des micro-zones pourra être différente des macro-zones (unités d'aménagement et gestion), et les caractéristiques des zones seront déterminées par les parties prenantes concernées et/ou éventuellement par la législation applicable.

Activité 1.4 - Délimitation des zones

Macro-zonage

Le SDAT vise une conformité de la délimitation des macro-zones avec les politiques de décentralisation et de l'aménagement de territoire qui déterminent les niveaux d'organisation territoriale suivants : communale, sous-préfectorale, préfectorale, régionale et nationale.

Dans quelques cas, les territoires des ZIC sont partagés entre deux territoires administratifs :

- ZIC 22 (ZCV Idongo da Bangoran) est située dans les communes de Vassako et de Dar el Kouti
- ZIC 73 est située dans les communes de Vassako et de Dar el Kouti ainsi que dans la Préfecture de Haute Kotto
- ZIC 19 est située dans le Préfecture de Nana-Gribézi et Bamingui-Bangoran

Les options suivantes ont été considérées pour adapter le macro-zonage dans le cadre des limites territoriales :

- Diviser les ZICs conformément aux limites territoriales ;
- Adapter les limites territoriales aux limites des ZICs ;
- Trouver un accord au niveau du montage institutionnel et partage des bénéfices avec une représentation proportionnelle des villages convenue.

La dernière option est actuellement appliquée pour les ZCVs à cheval entre deux communes. Le choix de cette option devrait être fait en consultation avec les parties prenantes concernées et le Comité Consultatif Local.

Micro-zonage

Des expériences avec le micro-zonage dans la ZCV Koukourou-Bamingui (ECOFAC IV/RAPAC) et dans la Forêt de Bangassou ont eu des résultats différents. Le micro-zonage de la ZCV Koukourou-Bamingui a résulté en deux zones : une zone pour la chasse safari et une zone pour la chasse coutumière. Par contre, sept zones différentes ont été distinguées dans le micro-zonage de la Forêt de Bangassou : (1) zone cynégétique villageoise, (2) zone de chasse contrôlée, (3) zone de développement agricole, (4) zone d'élevage de bovins, (5) zone à vocations polyvalentes, (6) site sacré et (7) zone urbaine. En RDC un système plus ou moins standardisé de micro-zonage a été développé par le USFWS et un nombre de partenaires techniques incluant entre autres des zones avec des objectifs de gestion plus spécifiques, tels que : des zones de protection des berges des sources d'émergence des plans d'eau, des zones de protection des régions à forte pente, et des zones de protection des sols, des zones de développement rural intégré. Il sera aussi important de définir des zones spécifiques pour soutenir la connectivité écologique (e.g. routes de migration de la faune).

En vue des approches et visions différentes, il est clair que le micro-zonage nécessite encore un processus de réflexion. Une activité-pilote de micro-zonage est prévue dans la ZCV de Idongo da Bangoran en avril 2018 pour orienter cette réflexion.

Le micro-zonage appliqué dans les aires protégées sera déterminé en premier lieu par le cadre législatif et les directives du WCPA. Le micro-zonage des aires protégées fait partie de la planification de l'aménagement et de gestion des sites concernés et il sera fait par les gestionnaires responsables ou par des techniciens désignés par eux. En général la cartographie et la démarcation physique des micro-zones est essentielle pour assurer le respect de leur régime d'utilisation.

Activité 1.5 - Evaluation et mise à jour du concept ZCV

Les concepts "ZCV", "ALGEST" et "RALGEST" seront réexaminés pour s'ouvrir aux modes d'utilisation des ressources naturelles multiples et élargir leur périmètre au-delà des ressources fauniques. Il y avait des débats sur l'abandon des termes "chasse" et "ZCV". Les observations suivantes ont été faites :

- il y a très souvent une confusion entre la ZCV - un espace avec un régime d'utilisation spécifique - et l'ALGEST - une collectivité organisée et démocratique qui gère les ressources naturelles, actuellement dans les ZCV ;
- la ZCV (si bien gérée) est un outil efficace contre la dégradation environnementale et la conservation de la biodiversité et elle a prouvé sa contribution pour assurer la cohésion et les initiatives collectives, ainsi que le développement local ;
- les ALGEST ont indiqué préférer le maintien du terme et statuts des ZCV ;

- cette préférence est liée à la vocation traditionnelle et historique des populations (la chasse);
- changer la nomination des ZCV contre le désir des ALGEST, sous la pression des bailleurs, est contradictoire à l'approche participative et risque d'être contre-productif ;

Une question pertinente pour l'évaluation du concept ZCV est son statut légal dans le cadre de la politique de la décentralisation. Est-ce que la ZCV sera reconnue en tant que collectivité représentant la population d'une unité territoriale selon les critères de la politique de décentralisation? Cette question a été discutée pendant les ateliers du Comité Consultatif Local et du Comité Consultatif National. La conclusion était que dans le cadre de la Loi sur la Décentralisation, on peut considérer les ALGEST comme des organes d'appui technique auprès des communes. Les seuls problèmes à résoudre sont les cas où des ZCV sont à cheval sur deux communes différentes.

Activité 1.6 - Préparation d'une structure institutionnelle

En concertation avec les Comité Consultatifs, l'Equipe SDAT est en train de développer une structure pour le planning, le suivi et la gestion des fonds. Cette structure déterminera les rôles des parties prenantes, dont les collectivités, le secteur privé, les autorités locales, les services et acteurs de la surveillance, les services d'appui (élevage, agriculture, minier, eaux et forêts, ...).

Pendant les consultations de la période février-novembre 2017 les caractéristiques du montage institutionnel ont été évaluées comme suit :

- La structure développée sera cohérente avec les directives formulées dans les politiques suivantes : (a) Plan National de relèvement et de la consolidation de la paix en RCA (2016), (b) Politique sur la décentralisation (2017), (c) Politique nationale sur l'Aménagement du Territoire (2009), et (d) la Stratégie nationale pour la conservation de la diversité biologique (2000).
- La structure sera composée de trois niveaux : (1) le niveau des collectivités/unités d'aménagement et de gestion, (2) le niveau de la zone d'intervention², et (3) le niveau central avec une structure de support politique et technique réunissant les représentants des collectivités participantes, des PTFs, ONGs et Ministères techniques.
- Au niveau central les activités dans le cadre du SDAT seront suivies par un Comité de Suivi Interministériel du SDAT (CSIS).
- Egalement au niveau central un Groupe de Support sera créé pour faciliter la mobilisation de l'appui technique et financier - ce groupe sera composé des PTFs, du secteur privé, des ONGs et d'autres partenaires.
- Les comités de pilotage et de suivi ainsi que le groupe de support sont des entités avec des activités irrégulières, déterminées entre autres par les cycles de gestion (rapportage et réunions) ;
- La continuité de la mise en œuvre des tâches de ces structures sera assurée par des secrétariats exécutifs permanents au niveau régional et national responsables pour le rapportage, le suivi, la préparation des réunions et la mobilisation des services d'appui tels que les évaluations, audits, missions d'appui technique, activités de communication, etc.
- La détermination des unités d'aménagement et gestion et le mandat des structures de gestion associées seront cohérents avec les limites administratives de la RCA, c'est-à-dire les limites des Communes, des Sous-préfectures, des Préfectures, des Régions, des Espaces Protégés et des zones de gestion particulières telles que les Zones d'Intérêt Cynégétiques.
- Le SDAT vise l'intégration des systèmes de taxation sur l'utilisation des ressources naturelles : le tourisme, la chasse (en attente de la formalisation du moratoire sur la chasse proposé par ECOFAUNE suite au recensement aérien), la pêche, les PFNL, l'élevage, l'exploitation du pétrole, l'exploitation d'autres ressources minières, et les PSE, REDD+ inclus.

² (a) avant la réalisation de la décentralisation le deuxième niveau d'organisation du SDAT reste au niveau de la préfecture de Bamingui-Bangoran, (b) pendant la réalisation de la décentralisation et la réalisation de la gouvernance régionale dans ce cadre, le deuxième niveau d'organisation du Schéma sera au niveau de la région (en principe l'ensemble les préfectures de Bamingui-Bangoran, la Vakaga et la Haute Kotto

- La mise en opération du SDAT après la finalisation du Schéma commencera dans une seule préfecture, à savoir celle du Bamingui-Bangoran. Pendant cette phase pilote, et si les résultats sont probants, la multiplication du modèle sera initiée dans les préfectures limitrophes, d'abord la Vakaga et la Haute Kotto.
- Pour faire face aux faibles capacités de gestion des collectivités, la collaboration avec des ONGs et le secteur privé sera encouragé, aussi dans le cadre des Partenariats Privé-Privé (PPPs). Des négociations avec Wildlife Conservation Society (WCS) sont en cours dans cette optique. Les partenariats des ALGEST avec les opérateurs touristiques joueront un rôle crucial pour la conservation des ZIC entre les aires protégées.

L'implication des préfectures voisines et la collaboration transfrontalière *seront essentielles* pour le succès du SDAT.

Activité 1.7 - Développement d'un modèle de partage des bénéfices

Actuellement les groupes politico-militaires et les autorités coutumières tirent des bénéfices financiers de l'exploitation des ressources naturelles telles que la transhumance, l'exploitation minière et le commerce incontrôlé de la viande de brousse. Les revenus ne contribuent pas aux populations locales, ni au développement, ni à la conservation et à la gestion durable des ressources. En concertation avec les Comités Consultatifs, un modèle de partage de revenus sera développé qui constituera une base incitative pour les parties prenantes et qui assurera la durabilité du fonctionnement des structures de gestion diverses pour la mise en œuvre du SDAT. Les opportunités financières et institutionnelles suivantes ont été identifiées pour le développement de partage des bénéfices pendant les consultations de la période février-novembre 2017 :

- Les paiements des reliquats des redevances de l'exploration pétrolière (2007-2016) payés par les exploitants pétroliers.
- Les redevances importantes si l'exploitation de pétrole devait être poursuivie.
- L'intérêt du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pour une collaboration dans le cadre de la recherche d'un mécanisme d'allocation des revenus liés à l'exploitation des ressources minières pour le développement local et pour la conservation.
- Egalement avec le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique³ on peut explorer les options pour le développement et l'organisation de l'exploitation minière communautaire et durable (surtout des diamants) pour remplacer l'exploitation "sauvage" actuelle avec une taxation au bénéfice des collectivités et communes⁴.
- L'élargissement des objectifs des ALGEST concernant l'utilisation des ressources naturelles ouvre des possibilités de trouver d'autres sources de financement pour le développement local, telles que des taxes sur d'autres modes d'exploitation des ressources naturelles comme la pêche, les PFNL, l'élevage et des ressources minières pas encore citées.
- L'initiation et la mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds, tels que les projets actuellement exécutés dans les ZCVs Koukourou-Bamingui et Idongo da Bangoran et financés par l'Ambassade Française.
- Les systèmes de Paiement pour des Services Economiques (PSE) inclus REDD+. Le fonds CAFI pour Le développement d'un cadre national d'investissement pour la REDD+ financé par le Fonds CAFI, un Fonds Fiduciaires Multi-Partenaires des Nations Unies, offre une opportunité de collaboration pour le développement de cet aspect dans le cadre du SDAT⁵.

Les réformes politiques en cours, notamment les politiques sur l'aménagement du territoire et la décentralisation facilitent la gouvernance de l'utilisation des ressources naturelles au niveau local. Ces développements sont tout à fait compatibles avec des mécanismes décentralisés d'allocation des revenus de taxation d'utilisation des ressources naturelles

³ <https://www.info-centrafrique.com/vers-legalite-secteur-minier-centrafricain/>

⁴ DPDDA, 2008. *Guide du Code Minier en République Centrafricaine - A l'usage des artisans et ouvriers miniers. Projet pilote sur les Droits de Propriété et le Développement du Diamant Artisanal en République Centrafricaine*

⁵ <http://www.cafi.org/content/cafifr/home/partner-countries/central-african-republic.html>

Activité 1.8 – Adaptation du cadre législatif

Activité 1.8.1 Code de gestion de la faune et des aires protégées

La dernière version du Code a été présentée pendant la réunion du Comité Interministériel. Les précisions recommandées par l'expert Institutionnel et l'expert SDAT après une analyse du projet Code de Faune en novembre 2017 pour améliorer l'ancrage de l'aménagement du territoire dans cette loi, ont été prises compte dans la dernière version de la loi :

Recommandations	Textes du Code de la Faune
Prescrire le partage des revenus des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune, et des Réserves Spéciales entre l'Etat et les communautés	Le chapitre V "Du partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources fauniques" détermine que l'accès aux ressources biologiques et génétiques reliées à la faune et aux savoirs traditionnels associés est assujéti au partage juste et équitable des avantages monétaires et non monétaires découlant de leur utilisation. Un texte réglementaire définit, selon les cas, la nomenclature des avantages et leur cotation.
Inclure l'option de la délégation de la gestion des sous-zones dans les Parcs Nationaux, des Réserves de Faune aux communautés	<p>Chapitre III -- De l'administration des aires de protection de la faune sauvage spécifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les projets à vocation de conservation de la faune peuvent disposer d'unités d'écogardes ou surveillants pisteurs chargés de mener la lutte anti-braconnage dans leurs zones d'intervention respectives avec les équipements appropriés. • Toutefois, ces unités ont le droit de poursuite du ou des mises en cause au-delà de leur rayon d'action. • En vue de la mise en valeur des aires de protection de la faune sauvage, à l'exclusion des réserves intégrales de faune, le Ministère en charge de la faune peut par appel à concurrence ou par négociation directe conclure une convention de concession avec toute personne physique ou morale évaluée compétente.
Convertir à terme les Secteurs de chasse gérés par l'Etat en zones gérées par les communautés	<p>Titre III : De la valorisation de la faune sauvage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Art. 107 : Les populations locales et autochtones contribuent à la réalisation des principes fondamentaux de la présente Loi. A cette fin, des droits de participation et d'usage des espaces peuvent leur être attribués. • Chapitre II -- Des aires de protection de la faune sauvage • Art. 48 : On entend par Zone Cynégétique Villageoise(ZCV), toute portion d'une Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) ou d'une zone banale définie par Arrêté du Ministre chargé de la faune à la demande des populations riveraines, en vue de servir, dans un but de développement local durable, de support aux activités économiques relatives à la faune. • Art. 49 : Les Zones Cynégétiques Villageoises sont gérées sur la base d'un protocole d'entente entre les populations ayant droit et le promoteur privé locataire.
L'élargissement des options de valorisation des ressources naturelles dans les Aires Fauniques Communautaires, sans se limiter aux ressources fauniques uniquement, et adapter l'appellation en fonction de leur vocation	<p>Chapitre II -- Des aires de protection de la faune sauvage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Art. 50 : Les activités qui peuvent être menées dans une Zone Cynégétique Villageoise sont les suivantes : la chasse coutumière ; la chasse commerciale moyennant un permis de chasse ; la chasse sportive ; la pêche artisanale ; la cueillette ; les ramassages ; la recherche. • Un plan simple d'aménagement et de gestion adopté par Arrêté du Ministre chargé de la faune prescrit les micros zones et les modalités de conduite des activités qui s'y greffent. <p>Chapitre VI: Du Plan d'aménagement et de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Art. 197 : Toute aire faunique communautaire étendue à sa zone périphérique constitue une Unité Communautaire d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (UCAGIRN) qui se doit de faire l'objet d'un plan simple d'aménagement et de gestion assorti d'un micro zonage

Recommandations	Textes du Code de la Faune
	<ul style="list-style-type: none"> Au motif de garantir la durabilité de la biodiversité objet de valorisation à l'intérieur et dans les zones périphériques des zones cynégétiques villageoises, des domaines fauniques communautaires, et des zones de chasse communautaire, la gestion intégrée des différentes vocations d'usage des terres qui s'y côtoient ou s'y superposent est une obligation au titre de la présente Loi.

Activité 1.8.2 Institutionnalisation de la structure décentralisée de gestion des ressources naturelles et des revenus

Cet aspect sera inclus dans le plan d'opérationnalisation et de la mise en œuvre est prévu pendant la phase suivante du programme.

Activité 1.9 – Système de suivi-évaluation SDAT

Activité en voie de développement

Activité 1.10 – Plan d'opérationnalisation

L'opérationnalisation du SDAT nécessite un plan couvrant les besoins en moyens, capacités et actions pour l'implémentation pendant la phase suivante (2019-2021). L'opérationnalisation du SDAT est à développer pendant la phase suivante du projet.

Activité 1.11 – Projets Pilotes

Les projets pilotes sont des projets visant le développement des unités d'aménagement et de gestion spécifiques ou des secteurs de développement spécifiques dans le cadre du SDAT.

Activité 11-A : Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance

Activité 11-A.1 Engagement auprès du secteur de l'élevage

L'expert national SDAT participera pro-activement à la "Plateforme de Concertation sur la Transhumance", une structure d'échange des acteurs-clés du secteur élevage à Bangui. L'expert national SDAT participera également proactivement au Comité de gestion de conflits agro-éleveurs de Bamingui Bangoran à Ndélé, en collaboration avec la MINUSCA. L'implication des activités du projet ECOFAUNE a été incluse dans le plan d'action de ce groupe de travail.

Activité 11-A.2 Elaboration d'un plan d'aménagement des couloirs

En concertation et collaboration avec les parties prenantes-clés liées à l'élevage (ANDE, SNEC, Min. Elevage, FAO et partenaires tchadiens) un plan d'aménagement et de gestion des couloirs de bétail est en train d'être élaboré, y compris un plan de financement. Pendant des réunions 24, 26 et 27 mai à Ndélé avec le Service d'Elevage, l'ANDE, le FNEC et le représentant des éleveurs Tchadiens de Bamingui-Bangoran, et une réunion avec des techniciens du Ministère d'Elevage à Bangui, une table des matières a été élaborée basée sur le modèle WCPA.

Pendant la visite d'échange au Tchad entre le 11 et le 17 décembre 2017 la planification et la gestion coordonnée des couloirs de transhumance a été discutée avec les parties prenantes Tchadiennes, notamment le projet PASTOR (financement UE), le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale et les Autorités Régionales. Un accord de principe a été trouvé d'organiser une réunion d'accueil de la transhumance sur l'Aouk en novembre 2018.

Ecofaune vise d'abord le couloir de Garba au centre de sa zone d'intervention. Toutefois, pour réduire la pression sur les aires protégées, la gestion des couloirs de Kabo et de Birao est également cruciale. Les éleveurs traversent les parcs nationaux entre autres pour éviter les voleurs de bétail et des barrières des groupes politico-militaires sur les routes de Kabo et de Birao. Pour cela, l'instauration de la sécurité et de l'ordre le long de ces couloirs est indispensable.

La question-clé pendant les réunions sur le développement des couloirs de transhumance était : Quel objectif pour le couloir? Faciliter le transit des troupeaux pour minimiser leur présence dans la Zone Cynégétique, ou faciliter/réglementer le pâturage dans la Zone Cynégétique? Cette question découle de suppositions différentes). Des considérations cruciales dans ce débat sont les limitations des écosystèmes Soudanais et Guinéens à soutenir à terme la pression de la transhumance avec des pratiques non durables, et les conséquences pour les autres utilisateurs des services écosystémiques dans la zone (les populations autochtones) et hors de la zone (entre autres les agriculteurs et pêcheurs en aval). Une réflexion profonde sur l'avenir de la transhumance est urgente pour ce secteur et pour l'avenir de l'Afrique subsaharienne, mais elle dépasse le domaine d'intervention du SDAT.

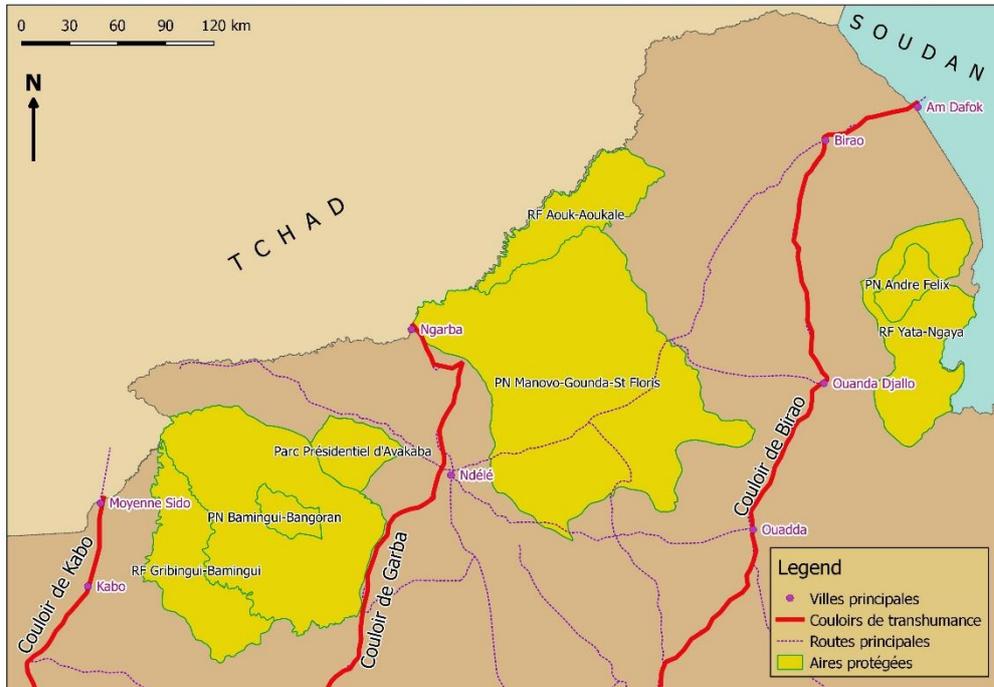


Figure 4 : Les couloirs définis par l'Arrêté No. 0019/MPMR/CAB/2001 fixant les itinéraires de convoyage sur le territoire de la République Centrafricaine

Activités 11-A.3 : Autres projets pilotes à identifier

Microprojet « Noix de Karité »

Les équipements pour la transformation des noix de Karité ont été achetés au Burkina Faso et un formateur pour leur utilisation identifié. L'expédition des équipements à Bangui est en cours.

R.1 ACTIVITE 2 – Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA

Dans le cadre de préparation du SDAT, des ateliers avec les suivants objectifs ont été organisés :

- présenter les résultats intermédiaires du volet SDAT au Comité Interministériel (29-30 novembre) ;
- participer à la tournée d'étude et d'échange au Parc National de Zakouma au Tchad (11 - 18 décembre) ;
- organisation/facilitation de la première réunion du Comité Consultatif Interministériel du SDAT à Bangui (20 décembre) et les réunions du Comité Consultatif à Ndélé et Bamingui (6, 7 et 9 décembre) ;
- participer à l'atelier de la Plateforme Nationale du Pastoralisme et de la Transhumance et y présenter l'avancement de l'élaboration du SDAT (19 décembre).

- 1/12 - Baudouin Michel, African Parks sur une approche harmonisée des efforts de planification d'aménagement des terres dans la zone Tchad-RCA-RDC
- 21/12 -DG Pétrole, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, sur l'intégration des redevances pétrolières dans le SDAT et l'implication des exploitants chinois.
- 21/12 - Mme Zjhra, Conseillère des Affaires Publiques et Culturelles, Ambassade des Etats-Unis sur les options de coopération possibles avec les Etats Unis dans le cadre de l'aménagement du territoire.

R.1 ACTIVITE 3 – Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et la gestion des AP et des ZCV

L'expert développement communautaire et les CN s'occupaient des réunions sur les AP et ZCV. Pendant le semestre passé une campagne de sensibilisation a été organisée entre le 19 et le 27 février 2018.

La campagne a touchée 8 villages de la zone d'intervention d'Ecofaune+, notamment : Niango, Boumbala, Vata, Dangavo, Bangoran, Bakolekpa, Digba et Kotissako. Les objectifs de la campagne étaient les suivant :

- Informer la population locale sur les principes de valorisation conservatrice des ressources naturelles;
- Informer les populations des villages sur les dispositions des articles 2, 3, 4, 5, 19, 25, 133, 134, 204, et 205 du code de protection de la faune sauvage;
- Informer les parties prenantes qui sont impliquées dans la décision de déguerpissement progressif des cultivateurs et des parcelles de cultures du périmètre du parc national de Bamingui Bangoran ;
- Rassurer la population et les autorités locales et administratives de la zone du Projet sur la contribution et l'implication d'Ecofaune+ dans ce processus de conservation et gestion durable des ressources naturelles du parc national Bamingui-Bangoran.

R.1 ACTIVITE 4 – Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des AP et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA

Voir Activité 1.8 – Adaptatif du cadre législatif.

Pendant une réunion au Ministère E&F avec le Chef de Mission il a été remarqué que le processus d'approbation de la nouvelle Loi sur la Conservation traîne au niveau de la phase d'évaluation par le Conseil des ministres et qu'à cause de ce retard il n'y a pas de fonds disponibles du projet AfDB pour appuyer ce processus.

R.1 ACTIVITE 5 – Elaborer le plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA

La faisabilité de cette activité sera évaluée lorsque les éléments collectés et les prises d'information permettront de préparer le document. Néanmoins sa réalisation semble difficile car il faudra d'abord un SDAT approuvé avant qu'on puisse démarrer l'élaboration des plans de gestion. L'expert SDAT a donc proposé d'élaborer un plan de gestion du couloir de transhumance. Une activité très importante, qui avance très doucement, entre autres en raison d'un intérêt très fort du côté des parties prenantes, qui pourtant ne se traduit pas en contributions concrètes.

R.1 ACTIVITE 6 – Obtenir l'approbation du plan d'aménagement et de gestion du NE RCA découlant du schéma directeur du NE RCA

Voir activité 5 dessus. L'expert SDAT et les équipes du programme suivront un processus avec les parties prenantes (MINUSCA, FAO, Service Elevage, ANDE, FNEC, Ministère Elevage, (et FPRC). Un rôle proactif au niveau de la sécurisation du MINUSCA est en effet crucial pour la réussite de cette activité.

R2 – Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation

R.2 ACTIVITE 1. : Revoir et améliorer le système LAB

Le système LAB a été réorganisé en différentes phases : i) un audit des capacités des équipes des surveillants pisteurs (SVP) ; ii) le recrutement des nouveaux SVP ; iii) la formation des nouveaux SVP et mise à niveau des anciens ; iv) une nouvelle stratégie LAB adaptée ; v) Doter la LAB des équipements acquis en fin de phase précédente et stockés à Bangui.

Opération de lutte anti-braconnage

Pendant la période du 19 septembre au 23 janvier, l'ensemble des SVP était mobilisé par les formations. Néanmoins diverses missions LAB ont été effectuées dans la phase d'entraînement. Le total s'élève à 223 h/jr. Deux braconniers ont été appréhendés et leurs armes confisquées.

A l'issue de la formation et jusqu'au 28 février, les missions de Lutte anti-braconnage ont totalisées 441 h/jrs, avec 23 braconniers appréhendés, 4 armes artisanales et 580 kg de viande boucanées saisies.

R.2 ACTIVITE 2 : recruter, former et équiper les SVP

Formation de nouveaux surveillants pisteurs

Les 26 candidats retenus à l'issue de l'évaluation faite par M. Jean François Bachelet lors de sa première mission du 16 juin au 14 juillet 2017 ont signé un contrat de 4 mois et cela jusqu'au 4 janvier 2018. Le 19 septembre 2017 M. Christophe Weissreiner recruté pour effectuer la formation et l'encadrement des SVP a initié la formation des 20 anciens SVP et des 26 aspirants. Cette formation a duré 12 semaines, jusqu'au 19 décembre 2017. Pendant la formation deux séances de tir ont été organisées pour familiariser les aspirants SVP au maniement des armes, mais seulement 8 cartouches par individu ont pu être utilisées à cause du faible stock à disposition du Projet. A l'issue de la formation tous les 26 aspirants SVP ont été retenus.

Une formation complémentaire a été conduite par M. Bachelet à partir du 26 décembre 2017 pour identifier et former les Chefs d'équipe et les chefs de groupe.

Cette deuxième mission de M. Bachelet, s'est terminée le 23 janvier 2018 avec la constitution de 5 groupes opérationnels composés chacun de 8 SVP.

La cérémonie de fin de formation avec la remise des gallons aux chefs d'équipe et aux chefs de groupe a eu lieu dimanche 21 janvier 2018 en présence du Coordonnateur du projet et des autorités locales.

Les nouveaux SVP ont signé un contrat jusqu'à la fin du contrat ECOFAUNE prévue pour le 4 juillet 2018. Les SVP promus chefs d'équipe et chefs de groupe ont profité d'un avenant à leur contrat pour une mise en adéquation avec les barèmes en vigueur.

Formation des cadres supérieurs

Le Conservateur et le Conservateur adjoint affectés aux aires protégées en RCA sont issus du Corps des Eaux et Forêts. Bien qu'étant des officiers paramilitaires, ils sont nantis d'un profil beaucoup plus axé vers la gestion et l'aménagement des ressources naturelles et des aires protégées au sens strict des termes, que dans celui requis pour une prise en main efficiente des équipes de lutte anti-braconnage. Ce constat, invite à un renforcement de leur capacité à la gestion de la base vie et des hommes, aux prescriptions de la discipline para militaire, au commandement des équipes, aux options tactiques à appliquer dans le cadre de la LAB, à la planification des opérations, aux compte rendu, à l'information.

Depuis le 5 septembre 2017 a été mobilisé, en missions perlées jusqu'à la fin du projet, M. Jean Luc Jamin, Colonel à la retraite de l'armée Française, pour le volet « commandement » afin que les cadres soient formés pour :

- gérer une base tant sur le plan des personnels que des matériels ;
- planifier et d'organiser des opérations (patrouilles, Interventions, etc.) tant au niveau tactique, technique que logistique sur le terrain ;
- faire appliquer avec rigueur les tactiques et techniques de base des patrouilles ainsi que restaurer une réelle discipline indispensable dans tout corps.

Enfin cette mission doit assister les cadres pour la structuration et la mise en place d'un système de renseignement pour la LAB en collaborant avec différentes personnes ressources au niveau national et international afin d'établir un réseau efficace d'informations et de contacts.

Dotation d'équipements pour la LAB

Les matériels et équipements acquis dans le cadre du DP3 du projet ECOFAUNE-RCA ont été progressivement acheminés au Nord à partir de mars 2017 (voir rapport précédent) et ils sont maintenant utilisés régulièrement pour les missions LAB dans la zone.

Enfin, deux véhicules de type Toyota Land Cruiser Pickup ont pu rejoindre la base de Bamingui le 2 février 2018 après plusieurs tentatives pour leur transfert au Nord et ils sont désormais opérationnels. Grâce aux relations nouées avec la MINUSCA, les véhicules ont été escortés jusqu'à Bamingui depuis Bangui par les différents contingents UN positionnés à Damara, Kaga-Bandoro et Bamingui/Ndele.

Finalement après des mois d'attente et de formabilités, les drones ont été acheminés jusqu'en RCA le 12 février 2018.



Figure 5: 2 des drones acquis pour ECOFAUNE

Reste l'épineuse problématique de l'acquisition d'armement pour doter tous les SVP d'un équipement idoine leur permettant d'effectuer leurs missions de police forestière. La dotation actuelle est de 21 AK 47 et 1200 cartouches calibre 7,62x39. Etant donné que la nouvelle équipe LAB est constituée de 56 SVP, il faudrait acquérir au moins 35 nouvelles armes et les munitions qui correspondent. Considérant qu'il est impossible d'utiliser les fonds de l'UE pour cette acquisition, le projet a demandé l'aide du Ministère de tutelle qui a prévu dans la loi de finances 2018 un montant de 50 000 000 de FCFA pour ECOFAUNE + sur fonds de contrepartie.

Lors de l'approbation de cette loi 2018, un montant de 15 000 000 de FCFA a été dédié pour l'acquisition d'armement. La coordination du Projet a immédiatement œuvré pour l'obtention de ce montant qui pourrait être mis à la disposition du projet en mars 2018. Néanmoins 15 000 000 de FCFA (soit 22 867 Euros) ne permettent pas d'acquérir des armes de guerre type AK 47 ou modèles similaires en raison de leur coût. La coordination du projet a initié les démarches (identification du fournisseur, procédures UN pour les autorisations, etc.), pour l'acquisition de 30 fusils calibre 12 à pompe, adaptés à la mission des SVP, en respect des règles onusiennes en RCA.

Cet armement qui n'est certainement pas suffisant pour équiper les SVP reste néanmoins un équipement susceptible d'attirer l'attention des groupes armés ou de groupes mal intentionnés. Pour cela, depuis le mois de septembre 2017 le Coordonnateur a développé des relations étroites avec l'UNMAS (Unités Nations Mines Actions Service) de Bangui afin de trouver une solution technique permettant de sécuriser l'armement du Projet sur la base de Bamingui.

Une mission a été dépêchée par l'UNMAS en octobre pour établir un état des lieux et proposer les solutions les plus appropriées. A la suite de cette mission l'UNMAS a proposé de doter ECOFAUNE d'un container blindé permettant d'abriter au moins 60 armes et des équipements sensibles. L'UNMAS est doté de tout l'équipement nécessaire pour le transport du container qui pèse presque 13 tonnes, mais pas pour le déchargement sur place à Bamingui. Ce problème reste le seul obstacle pour la livraison du container.

Il faut préciser que cette acquisition facilitera aussi l'obtention de la levée partielle de l'embargo de la part des Nations Unies pour l'acquisition des armes.

R.2 ACTIVITE 3 : mettre en place un système de gestion de l'aire protégée

Avec la progressive reprise de possession du territoire, la structure de gestion de l'AO se remet en place. Grâce à la présence des AT LAB, une salle de commandement est installée pour permettre un suivi des déplacements sur le terrain des SP et des équipes de monitoring.

La plus grande présence terrain du nouveau coordonnateur permet aussi une coordination des activités sur le terrain et le suivi de la mise en œuvre des recommandations et programmes de travail des experts perlés.

Ainsi, les activités de monitoring sont-elles progressivement intégrées comme outil de gestion et d'évaluation de l'efficacité des patrouilles grâce à un système ressemblant à SMART et permettant de s'aligner progressivement sur la communauté BIOPAMA (voir rapport 2).

Au niveau de Bamingui, les différents volets sont maintenant suivis de manière centralisée et complémentaire, conférant un plus grand impact aux activités.

La coordination en étroite collaboration avec le responsable LAB a travaillé activement depuis fin 2017 à faire évoluer les relations entre MINUSCA et ECOFAUNE afin de mettre en place des opportunités d'échange. En effet, ECOFAUNE qui quadrille la zone avec ses patrouilles peut apporter des informations de première main à MINUSCA qui en échange peut contribuer à la sécurisation des ressources humaines et matérielles du programme en période de tension.

R3 – Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable.

R.3 ACTIVITE 1. : Créer des potentialités pour le développement du NE RCA

1.1 Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes

Cette activité est complètement achevée depuis avril 2017 et la fin de la collaboration avec JPN.

1.2 Formation des jeunes désœuvrés



Figure 6 : exposition des objets réalisés pendant la formation



Figure 7 : Remise des équipements à l'issue de la formation

Cette formation initiée en avril 2017 a permis de construire le Centre de formation Civique et Socioprofessionnelle ECOFAUNE/JPN, à proximité de la commune de Bamingui. Elle s'est clôturée le 3 Novembre 2017, avec sa deuxième session de formation à l'adresse des jeunes du Nord-est de la RCA. Comme la précédente, cette formation visait à offrir des

opportunités d'auto-emploi à ces jeunes, afin de les détourner des activités illicites (braconnage, banditisme, etc.). L'évènement a été marqué par une cérémonie de remise de certificats et kits d'insertion aux 50 jeunes filles et garçons admis à cette deuxième session de formation qui s'est échelonnée sur six mois. Y ont pris part, l'ensemble des Autorités locales et une foule d'environ 400 personnes. Ladite cérémonie a vu la participation du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, son Excellence Monsieur Lambert LISSANE-MOUKOVE et le Haut-Commissaire à la Présidence de la République, Chargé de la Jeunesse Pionnière, Monsieur Cyriaque SOUKE. Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Protection Sociale y était représenté par le Directeur Général du Travail et de l'Emploi en la personne de Monsieur Jean de Dieu YOUNGONDOUNGA.

Après la session d'ouverture marquée par la montée du Drapeau, de la République Centrafricaine et les cinq allocutions délivrées dont celles de la Chef de Délégation de l'Union Européenne relayée par le Coordonnateur ECOFAUNE Monsieur Antonio PELOSI, du Haut-Commissaire à La JPN et du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, il s'en est suivi la remise des certificats et des kits d'insertion, la parade des surveillants pisteurs et des nouveaux pionniers, et la visite des stands des chefs d'œuvres de ces derniers (meubles, literies, vêtements, etc.)

Au final, 50 jeunes ont été formés dont huit filles. En dehors des disciplines communes telles que l'agriculture, l'élevage, l'instruction civique, chacun des jeunes admis au Centre avait le choix entre l'une des filières suivantes : maçonnerie, menuiserie, mécanique, soudure et couture.

Un suivi, mis en place par l'expert responsable du monitoring interne sur la mise en œuvre du projet, est en train d'évaluer le taux d'embauche des jeunes formés; les résultats seront disponibles au mois de mai.

1.3 Contribuer à la réhabilitation des infrastructures et des équipements via des chantiers-écoles

Le programme de la formation des jeunes prévoyait une phase de perfectionnement pratique surtout pour les bénéficiaires formés en maçonnerie, menuiserie et qualifications afférentes.

Pendant les cours, après la phase théorique, les pionniers ont eu la possibilité de faire de la pratique pendant la phase de finition du centre de formation et la construction de l'infirmerie de la base de Bamingui.

A l'image du premier cycle de formation achevé en mars 2015, la réhabilitation des infrastructures sociocommunautaires et administratives à Bamingui ou dans les villages environnants termine le cycle de formation.

Après plusieurs rencontres et discussion étant donné que les bureaux de la sous-préfecture sont quasiment achevés et cela grâce aussi aux plaidoyers que le projet a menés auprès de la DUE et de l'ON du FED, et que la renouvellement du bâtiment de la marie (initialement indiquée comme l'infrastructure à être réhabilitée par le projet) est déjà en train d'être réhabilitée par la MINUSCA, les autorités de la sous-préfecture de Bamingui (S/préfet, Maire de Vassako, etc.) ont proposé la construction du bloc opératoire de l'hôpital secondaire de Bamingui.



Figure 8 : centre de formation qui a été achevé dans le cadre de la formation – avant et après

Le centre de santé de Bamingui est en train d'être élevé au rang d'hôpital secondaire de la préfecture. Le centre de pédiatrie et le bloc maternité du centre sont en train d'être construits. Des entretiens avec le docteur Regis Madji, chef de l'hôpital de Ndélé et Directeur du district sanitaire de Bamingui Bangoran, et avec le docteur Sylvestre Ouidane, chef de l'hôpital secondaire de Bamingui, ont confirmé la nécessité de cette infrastructure.

Actuellement on attend que le staff de l'hôpital de Ndélé envoie le plan standard et l'estimation des couts pour la réalisation du bloc opératoire pour une évaluation finale de la faisabilité de cette infrastructure.

R.3 ACTIVITE 2. : Appuyer les micro-projets pilotes et soutenir le FICED

2.1 Tester des projets pilotes de production et transformation

Quatre microprojets pilotes ont été identifiés en début 2017, notamment :

1. Production du beurre de karité (*Vitellaria paradoxa*)

Bénéficiaire: 20 femmes membres du groupement Balawa

Village(s) : Kotissako, périphérie du Parc N. Bamingui Bangoran

Nature du microprojet: Acquisition d'une presse pour la production du beurre ; Formation sur la production du beurre ; Formation sur la gestion opérationnelle.

Période de mise en œuvre de l'activité: mois d'avril et mai 2018

2. Construction d'une boulangerie et production de pain

Bénéficiaire: groupement des femmes du village + femmes de la Base Vie Ecofaune

Village(s) : Bamingui

Nature du microprojet: Formation pratique sur la construction d'un four (construction d'un four à Bamingui) ; Formation sur la production de pain ; Formation sur la gestion organisationnelle et financière du groupement.

Période de mise en œuvre de l'activité: mai 2018

3. Production et commercialisation de charmoutte de bœuf

Bénéficiaire: 60 femmes de la Fondation AZIZA

Village(s) : Ndélé

Nature du microprojet: Formation sur les technique de séchage de la viande de bœuf ; Formation sur la transformation/valorisation du charmoutte ; Formation sur comptabilité de base et suivi des activités.

Période de mise en œuvre de l'activité: durant le mois d'avril-mai 2018

4. Production/commercialisation de pintades

Bénéficiaire: 20 membres du groupement de femmes

Village(s) : Bamingui et Nhangou

Nature du microprojet: Construction du site d'élevage; Acquisitions d'un premier stock de jeunes pintades ; Formation technique de base pour l'élevage des pintades (principes de base sur les différentes étapes de la production, concept de base sur la prophylaxie, préparation des aliments, organisation et planification du temps de travail)

Période de la formation: mois de mai-juin 2018

Sur les quatre projets identifiés par le projet et les bénéficiaires, celui de la production de pain et de la production du karité sont à un stade plus avancé. Les matériaux de construction pour la boulangerie sont à pied d'œuvre, un maçon qualifié est en cours de recrutement pour un imminent démarrage des travaux .

En septembre 2017 le projet a contractualisé avec l'ONG CEAS BURKINA la production d'outillage adaptée et la formation des femmes aux techniques de production du beurre de Karité. En raison de problèmes rencontrés par l'ONG CEAS la fabrication de l'outillage s'est terminée seulement en janvier 2018. La presse à karité est arrivée du Burkina à Bangui et sera bientôt expédiée à Bamingui (on attend la réouverture de la route nationale, interrompue par le FPRC à niveau de Kaga Bandoro) ; le formateur burkinabé arrivera subséquemment au Nord RCA pour la formation des 20 femmes membres du groupement Balawa de Kotissako. Le projet a gardé en stock 500 kg de noix de Karité de la saison passée pour la formation.

Les activités de la production et à la commercialisation de charmoutte (viande séchée) de bœuf, activité censée initier au mois d'avril, est un appui à la fondation « Aziza » de Ndélé.

L'élevage des pintades démarrera pendant le mois de mars 2018. Le site d'élevage sera construit avec des matériaux locaux, de façon qu'il puisse être ensuite répliqué par d'autres groupement/entrepreneurs locaux.

2.2 Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED

Ces sessions de renforcement de capacité de proximité est en cours de lancement. Un consultant est en cours d'être embauché par le projet et selon sa disponibilité un programme de formation sera finalisé et mis en œuvre. Parallèlement à cela, le Président du RALGEST prépare une campagne de sensibilisation pour la récupération des crédits décernés avant les événements politico-militaires de 2012-2013.

L'opérationnalisation du FICED va permettre de mettre à la disposition des populations un outil d'autopromotion et d'auto développement absolument nécessaire et certainement plus efficace dans le contexte du nord est. Les activités seront axées prioritairement sur la valorisation et exploitation renouvelable des produits naturels (extraction, cueillette, conservation du karité, moringa, élevage de pintade, aquaculture, production de briques de terre etc...)

En vue d'assurer l'élargissement conceptuel de la Zone Cynégétique Villageoise en Zone Villageoise de Développement endogène, qui met l'accent sur la valorisation de toutes les potentialités en ressources naturelles, il est prévu de mettre en œuvre une session de renforcement de capacité des organisations à assise communautaire par des spécialistes dans le domaine agro pastorale.

2.3 Apporter un appui conseil et financier (subvention) dans la mise en œuvre du FICED

Cette activité est annulée en raison de la priorité accordée au recouvrement des anciens crédits accordés.

R.3 ACTIVITE 3. : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV

3.1 Audit du système ZCV

Activité achevée. Voir rapport précédent.

3.2 Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités

Une formation est programmée pour avril-mai 2018.
Les TdR sont préparés, le consultant identifié. La contractualisation est en cours.

3.3 Accompagner la mise en œuvre des manuels des procédures de gestion administrative et financière des ZCV

Une formation est programmée pour avril-mai 2018. Les TdR sont préparés, le consultant identifié.

3.4 Assurer le suivi de la gestion financière des ZCV

Une formation est programmée pour avril-mai 2018. Les TdR sont préparés, le consultant identifié.

R.3 ACTIVITE 4. : Appuyer la valorisation des ZCV

4.1 Promouvoir la valorisation des RN des ZCV dans toute leur diversité

Pas d'activités sous cette composante pendant le semestre passé.

4.2 Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et de gestion des ZCV

Organisation des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA

Cette activité est complémentaire avec celles prévues dans le cadre du processus en cours d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire. Au mois de mai 2018, il est prévu une mission dans la ZCV Idongo da Bangoran pour la préparation du micro-zonage de cette espace.

Réouverture des pistes de surveillance dans les ZCV

Les travaux de réouverture des pistes et de construction des radiers pour les besoins de surveillance des ZCV et dans le Parc du Bamingui-Bangoran ont démarré pendant le mois de novembre 2017. A ce jour les travaux sont encore en cours. La situation se présente comme suit :

Réouverture pistes déjà achevées		Réouverture pistes en cours	
Parc National du Bamingui-Bangoran		ZCV Idongo Da Bangoran	
Tronçon	km	Tronçon	km
Long Bamingui	55	Mengbo-Bangoran	62
Piste Gounda	30	Kokodo droite e gauche	38
Piste Fourgerole	40	Kiko	17
Piste Vavou 1	15	Foh-Ngoutéré	26
Piste Vavou 2	27	Mandaba 1,2,3	81
Piste Die	34,8		
Piste Koumboyo	22,5		
Piste Kaga-ja	67		
Reseau ZCV		ZCV Koukourou Bamingui	
Piste Nguouassa	15	Piste Kaga-nzé	28
Bamingui-Samgba	120	Yambala	47
Ndele-Idongo	70	Gbou	34
Campement Foh	12	Long Bamingui	69
Idongo-Sangba	18	Mathias 2,3,4	59

Ces travaux totalisent environ 100 km de pistes et 4 radiers réaménagés dans les ZCV de Idongo da Bangoran et Koukourou Bamingui pendant mars-avril 2018.

Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et gestion des AP et ZCV

Cette activité est liée au processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire. Les ateliers participatifs ont tous été organisés. Les villages concernés sont les plus représentatifs des quatre communes de Mbollo-Kpata/-Vassako/-Dar El Kouti / Mbres.

Activité Transversale 1 – Coordination politique – Communication - Visibilité

AT.1 ACTIVITE 1 : le Comité Interministériel de Suivi (CIS)

La troisième réunion ordinaire du Comité interministériel de Suivi (CIS) du projet ECOFAUNE+ s'est tenue le 29 et le 30 novembre 2017 en la salle de conférences de l'hôtel Ledger Palace.

La première journée a été dédiée à la présentation des études effectués dans le cadre du partenariat avec l'université de Bangui et à la proposition de texte de loi parrainé par le Projet sur la faune et les aires protégées. La deuxième journée a été axée sur les avancements des activités du projet jusqu'à novembre 2017.

Pendant les deux journées et à l'image des précédents Comités, la participation a été nombreuse et de qualité.

Les personnalités qui en sont membres à savoir les responsables des 12 ministères indispensables à la mise en œuvre de la plupart des activités du projet, et les représentants du bureau d'Etude AGRECO, en charge de la mise en œuvre du projet y étaient présents. Les représentants du Projet BIOPAMA et de l'ONG WCS, les représentants de la Délégation de l'Union Européenne, du Fonds fiduciaire Bêkou, de l'Ambassade de France, de la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA), les professeurs de l'Université de Bangui impliqués dans les recherches réalisées avec le Projet, des autres projets de conservation de la faune (Chinko, PC-BAC, APDS), aussi bien que les députés du Bamingui-Bangoran y étaient également conviés à titre d'observateurs. 48 personnes au total ont participé à cette réunion.

La cérémonie d'ouverture officielle de ladite réunion a été présidée par le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

Trois allocutions ont marqué ce moment solennel à savoir :

- L'allocution de Monsieur Florent ZOWOYA, Expert chargé de la coordination institutionnelle ;
- Le discours du Recteur de l'Université de Bangui.
- Le discours d'ouverture du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

Dans la première journée se sont succédés 7 exposés présentant les études commanditées à l'Université de Bangui pour l'actualisation des connaissances de la zone dans le cadre de la préparation du SDAT :

- Cartographie de la zone d'intervention du Projet faite par Alfred Bangara, Géomaticien, Assistant de Géographie à l'Université de Bangui ;
- Etude hydrologique, par Dr. Marcel Kembé, vice doyen à la Faculté des Lettres et Sciences Sociales à l'Université de Bangui;
- Etude ichtyologique, par Francis Arnel Samba Tangué, professeur chercheur à l'ISDR, Université. de Bangui ;
- Etude entomologique, par Dr. Lucie Aba-Toumou Chef de département Botanique, Faculté des Sciences à l'Université de Bangui ;
- Etude sur l'utilisation des ressources minières de la zone, par Hubert Mapoka, responsable de Laboratoire Géosciences à l'Université de Bangui ;
- Etude anthropologique, par Dr. Jean Bruno Ngouflo Chef de Département de l'Anthropologie, Faculté des Lettres et Sciences Sociales à l'Université de Bangui et ses collègues ;
- Présentation du texte de loi portant la faune et les aires protégées, par Florent Zowoya du Programme ECOFAUNE.

La deuxième journée cinq exposés ont suivi :

- L'état d'avancement des activités réalisées par la Coordination du projet depuis juillet 2017 jusqu'au jour de la réunion, présenté par Florent Zowoya et Antonio Pelosi. Un court documentaire sur la cérémonie de remise de diplômes et kits d'insertion aux 50 jeunes formés en collaboration avec la JPN a été présenté au cours de cet exposé.
- Evolution du volet Bio-Monitoring présenté Madame Hilde Van Leeuwe ;
- les progrès réalisés dans le processus d'élaboration du Schéma directeur d'aménagement du territoire, par Monsieur Floris Deodatus ;
- Les avancements dans la LAB (audit, recrutement, formation) produit par Jean-Luc Jamin
- L'aperçu des résultats du volet monitoring interne du projet présenté par Monsieur Carlo Paolini, en charge du suivi et monitoring interne du projet.

AT.1 ACTIVITE 2 : coordination diverse au niveau sous régional et national

Suivi de la mise en œuvre du protocole de partenariat souscrit avec l'Université de Bangui

Dans la période couverte par le présent rapport, deux autres contrats d'études ont été souscrits. Les thématiques objets de ces contrats sont l'ichtyologie et l'utilisation des ressources minières qui s'ajoutent aux quatre contrats de services déjà passés entre l'Université de Bangui et ECOFAUNE pour la réalisation des études anthropologique, entomologique, hydrographique et cartographique. Le Coordonnateur a facilité les déroulements des études. Toutes les études mentionnées ont été finalisées et approuvées entre octobre et novembre 2017. Le travail d'homogénéisation de l'architecture et de la mise en forme des documents en vue de leur impression et/ou de leur stockage en format informatique sur DVD pour une plus large diffusion est en cours.

Supervision des missions d'appui à la redynamisation des équipes LAB

La première mission de M. Jean François Bachelet, Colonel de l'armée Française à la retraite avait consisté en une évaluation des capacités individuelles des anciens SVP, la détermination de leur aptitude au service, le recrutement de nouveaux surveillants et la procuration d'une première formation de base. Les 26 nouveaux aspirants SVP et le 20 anciens restant, à compter du 19 septembre 2017, ont démarré une formation paramilitaire orientée à l'autodéfense et cela jusqu'au 19 Décembre 2017. Cette formation a été délivrée par M. Christophe Weissreiner recruté par AGRECO sur des missions perlées jusqu'à la fin du projet. M. Bachelet est revenu à compter du 26 décembre 2017 dans le cadre de sa seconde mission pour évaluer la formation et procéder à la sélection des Chefs de patrouilles, Chefs d'équipes, etc. Le 23 janvier le Coordonnateur a décerné les galons aux promus à Bamingui devant les autorités de la Préfecture, les familles des SVP et autres villageois. Dans la foulée de cette remise de galons, les nouveaux SVP ont vu leurs contrats prolongés. Ceux des promus ont fait l'objet d'un avenant et les équipes de la LAB sont opérationnelles.

Suivi du dossier d'acquisition des équipements pour ECOFAUNE+ Composante Nord

La Coordination du projet après l'acquisition du matériel et équipements prévus pendant la Phase ECOFAUNE Nord Est RCA a été confrontée à un problème d'acheminement des Drones en RCA. Depuis juillet 2016, toutes les démarches pour le transport des drones par voie aérienne ont été vaines en raison du fait qu'ils sont équipés de batteries aux ion-lithium. Ce type de batterie est considéré dangereux et les compagnies aériennes refusent leur transport.

Après la recherche de solutions alternatives, il a été décidé de séparer les drones de leurs batteries. Le courrier international DHP a finalement pris en charge le matériel qui a été livré à Bangui le 12 février 2018. Etant donné que le transport de ce genre de batterie n'est autorisé qu'en petites quantités et pour usage personnel, les Assistants techniques en mission perlée sont sollicités pour les acheminer en RCA dans leurs bagages accompagnés.

Visite de l'Ambassade de France en RCA au projet ECOFAUNE+

Dans le cadre de la coordination avec les différentes institutions et partenaires, Le mercredi 14 février une importante mission de l'Ambassade de France en RCA est arrivée à Bamingui pour visiter le Projet et les activités réalisées.

Cette mission de haut niveau était composée de l'Attaché à la Défense : Lt. Yves Dépit, le Conseiller Economique : Alexandre Hamard et l'attaché à la Coopération : Eric Force.

Un piquet d'honneur a réceptionné la mission sur la piste d'atterrissage de Bamingui.

La visite a continué avec l'inspection de l'équipe des SVP et de leur équipement, les bâtiments et équipement de la Base.

La mission successivement s'est déplacée avec les véhicules d'ECOFAUNE sur le centre de formation professionnel de Bamingui et dans la ZCV Koukourou Bamingui.

La mission s'est terminée avec le retour dans l'après-midi à Bangui.

L'Attaché à la défense, Chef de mission, au nom de l'Ambassade de France et des autres collègues, a adressé au Coordonnateur du Projet un courrier de remerciement et de félicitation par rapport aux activités d'ECOFAUNE et de l'impact du projet dans la stabilisation et sécurisation du NE RCA.

Le même jour a été effectuée la passation de service entre Antonio Pelosi et Andrea Ghiurghi au poste de coordonnateur.



Figure 9: visite de l'Ambassade de France à Bamingui

AT.1 ACTIVITE 3 : Visibilité et sensibilisation

Développement d'un site internet pour ECOFAUNE

Un contrat a été passé avec Terre Nourricière pour le développement d'un site internet.

Une ébauche de structure a été élaborée et un premier projet d'architecture et de présentation présenté à l'équipe lors de la tenue du Comité de pilotage de novembre 2017.

Sur base des commentaires reçus de l'équipe, AGRECO a renvoyé à Terre Nourricière une version corrigée qui devrait être mise en ligne d'ici avril 2018.

Un nom de domaine a été acheté (ECOFAUNE.org) enregistré par AGRECO.

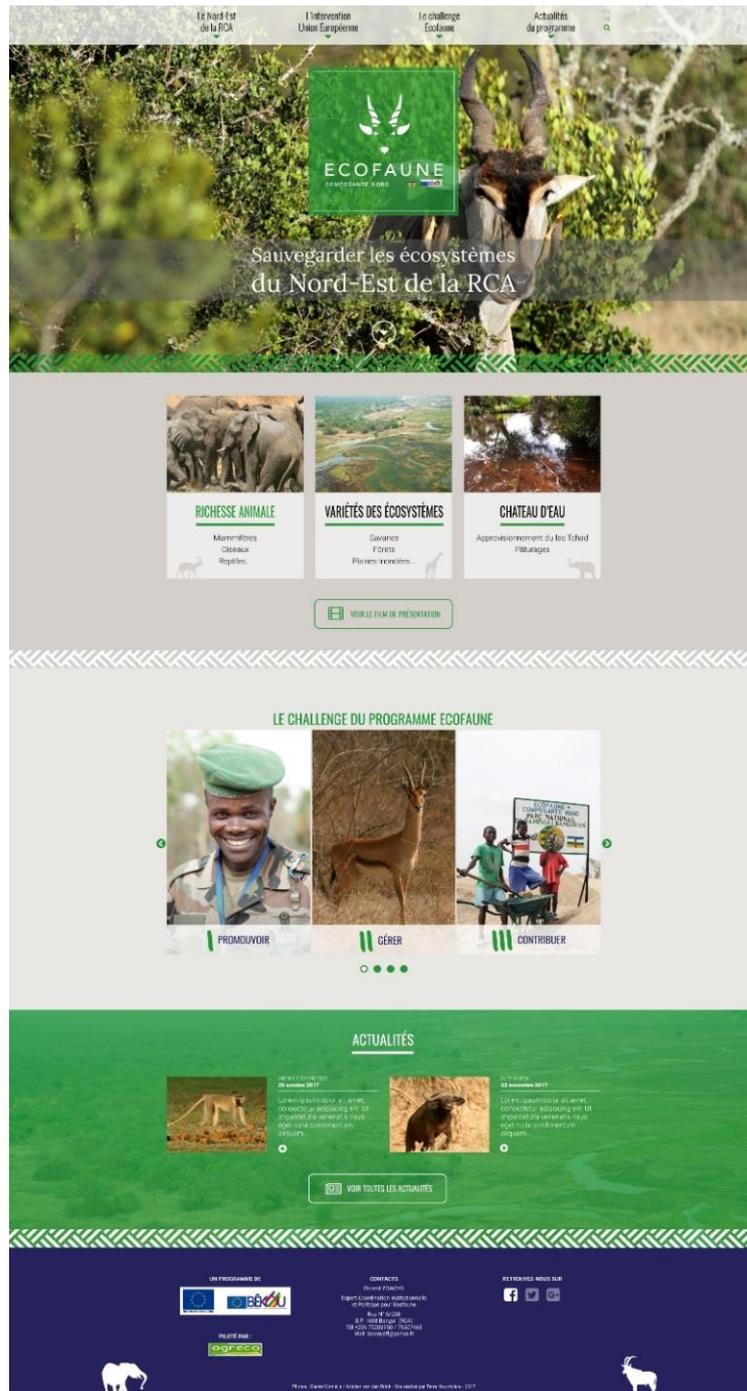


Figure 10 : 1^{ère} maquette de la page d'accueil

Production de Bulletins d'information

Le deuxième numéro du bulletin d'information du projet (ECOFAUNE FOCUS) a été publié en novembre 2017.



Figure 11 : newsletter ECOFAUNE

Interviews accordés diffusés par les organes de presse audio-visuelle et écrite

Une interview a été accordée à plusieurs organes de presse (audio-visuelle et écrites) nationaux en marge de la tenue de la deuxième réunion du Comité Interministériel de Suivi du projet. Les échanges portés sur l'origine du financement du projet, la zone d'intervention, les acquis hérités des programmes et projets qui ont précédé ECOFAUNE+, les objectifs d'ECOFAUNE+ Nord, les résultats attendus et les activités à réaliser pour atteindre ces résultats. Les questions ayant trait aux résultats de l'inventaire aérien, aux processus d'élaboration du Schéma d'aménagement du territoire, à la formation qualifiante des jeunes du Nord-est et à la lutte anti-braconnage et à l'insécurité ont donné lieu à des réponses appropriées. .

Production de deux documentaires

Le bureau d'étude AGRECO a mobilisé une experte documentariste, Ilse Teempelar pour réaliser un documentaire sur les activités du Projet ECOFAUNE. Son montage est en cours.

Un deuxième documentaire a été produit et présenté lors du CIS 3 du Projet concernant la cérémonie de remise des diplômes aux jeunes formés avec la JPN faite à Bamingui le 3 novembre 2017. Ce documentaire a été diffusé à plusieurs reprises sur la chaîne digitale de la télévision centrafricaine.

Tenues des réunions du Comité Interministériel de Suivi du projet

La tenue de la deuxième réunion du Comité Interministériel de Suivi du Projet a été l'occasion de présenter et débattre du contenu identitaire du projet (bailleurs de fonds, objectifs, résultats attendus, activités, budget, etc.), des progrès réalisés dans la mise en œuvre et des difficultés rencontrées. Les ancrages institutionnels ou sociaux et les attributs très largement diversifiés des participants, offrent une opportunité que le projet s'est offert pour apporter de la visibilité sur le projet et sur les activités réalisées et pour sensibiliser par rapport à des préoccupations déclarées et des orientations préconisées.

Formatage et diffusion des Comptes rendus du Comité Interministériel de Suivi du projet

Les comptes rendus des réunions du Comité Interministériel de Suivi sont formatés de manière à ce qu'il puisse faciliter la lecture de leurs contenus et assurer une restitution tout du moins fidèle des éléments des sessions (présentations, débats et autres). Ils sont illustrés par des photos. Les présentations des experts sont reformatées pour rendre leur compréhension plus facile. Ces comptes rendus sont très largement diffusés au motif de rendre visible le contenu identitaire du projet, les activités réalisées, les problèmes rencontrés, le contenu des débats ayant eu lieu et les recommandations formulées.

Production des rapports d'étape

Le rapport ici présenté se veut également un des canaux pour rendre visible le projet, l'état d'avancement des activités réalisées et les problèmes rencontrés.

AT.1 ACTIVITE 4 : Suivi de la mise en œuvre du programme ECOFAUNE+

La mission, en accord avec le projet ECOFAUNE+ a proposé un calendrier indicatif de suivi en quatre étapes, selon le programme suivant :

Tableau 2 : Calendrier indicatif de l'expertise

Étape	Période estimée	Intervalle	Durée		Finalités
			RCA	EU	
1	Février 2017		14	8	<ul style="list-style-type: none">– Compréhension des enjeux et de la stratégie d'intervention du projet– Analyse de la correspondance CL — système de suivi — évaluation interne proposée– Formulation des premières propositions en RCA– Élaboration du système de suivi et évaluation interne en EU– Formulation d'une première analyse avec suggestions et recommandations
2	Mai 2017	+3 mois	14	3	<ul style="list-style-type: none">– Présentation et formation sur les différents outils de suivi, fondamentalement fiches et questionnaires– Deuxième étape de suivi et évaluation interne
3	Novembre 2017	+6 mois	10	3	<ul style="list-style-type: none">– Troisième étape de suivi et évaluation interne– Identification des éléments importants pour la capitalisation de fin projet
4	Juin 2018	+7 mois	14	4	<ul style="list-style-type: none">– Quatrième et dernière étape de suivi et évaluation interne– Capitalisation du projet
			52	18	= 70 jours

Conclusions à tirer des monitorings et évaluations précédents

Les multiples analyses et évaluations convergent sur les potentialités et les opportunités offertes par les services écosystémiques de la région Nord-Est de la RCA et pour leur utilisation durable au profit du développement de la région. Dans le temps les perspectives d'avenir sont redimensionnées en raison de la cyclicité des exploitations anarchiques et prédatrices des ressources naturelles par les usagers étrangers et locaux et de l'instabilité socio-institutionnelle du pays.

À présent la région a perdu la potentialité de conservation et valorisation durable de la grande faune et l'orientation est vers un rétablissement du patrimoine en biodiversité dans des aires restreintes identifiées pour leur potentiel et sur lesquelles le programme a les moyens de concentrer des efforts. Le développement de la région est ainsi associé à la gestion concertée de la terre (agropastoralisme) et des services écosystémiques qui demeurent (pâturages, pêche et PFNL). Aucune analyse ne prend en compte la valorisation minière (or, diamants et pétrole) puisque d'aucune manière porteuse d'avantages directs pour les populations locales (p.ex. l'exploitation minière artisanale contrôlée).

Dans les propositions de développement, les conclusions et les recommandations des évaluations présentent invariablement des propositions adressées aux différents acteurs et aux projets d'intervention. Malgré la pertinence des propositions, les analyses constatent systématiquement les récurrentes contraintes pour opérer dans la région nord et même plus largement dans le pays. En conséquence les mêmes hypothèses et conditionnalités des interventions sont toujours reportées comme aussi les objectifs de développement malgré la progressive érosion du patrimoine naturel sur laquelle sont basées les prospectives d'avenir. Également les propositions de développement sont toutes orientées vers la promotion des processus nationaux et internationaux de concertation et de recherche de réduction de la conflictualité sur la gestion des ressources naturelles. À présent, on doit reconnaître que les intervenants dans le Nord-Est ne disposent pas des capacités et possibilités de mettre en œuvre les indications techniques optimales, suggérées ou espérées puisque dépassés par l'évolution socio-institutionnelle du pays et par la surexploitation des ressources du Nord-Est RCA.

La réalité de la situation de la zone nord-est de la RCA semblerait être sous-estimée ou bien négligée par les parties prenantes nationales et complètement dépendantes de l'aide extérieure pour la recherche et la mise en œuvre des possibles solutions d'avenir.

Dans le contexte d'intervention actuel, il paraît plus opportun et convenable de :

à long terme

- établir une vision et se préparer pour des interventions pour une longue durée et

à court terme

- ii. se focaliser sur la mise en œuvre des solutions pratiques et avec impact immédiat,
- iii. éviter de se focaliser exclusivement sur des propositions sur la gestion des ressources naturelles qui exigent de longs processus de concertation et d'action (pastoralisme – grande faune) et
- iv. rechercher et mettre en application toutes les complémentarités d'investissement en synergie entre toutes les ressources présentes dans la région (ONG — NU — projets divers).

Selon cette hypothèse, il paraît évident que la seule stratégie territoriale promue par ECOFAUNE+ ne suffira pas à impulser un processus de développement durable dans la région et que d'ores et déjà seront nécessaires d'étudier et d'établir d'autres mesures au niveau national et international au profit de la zone Nord-Est de la RCA.

Troisième étape du monitoring

La troisième étape de suivi du programme ECOFAUNE+ a pris en compte et présenté les éléments et les analyses relatives à :

- la pertinence et qualité de la conception (initiale et évolution)
- l'efficacité de la mise en œuvre
 - o Analyse administrative et financière
 - Analyse administrative et financière avec la prise en compte des dépenses effectuées
Le deuxième tableau est présenté pour illustrer uniquement l'évolution de dépenses effectuées. Après 17 mois (70,5 % du total sur les 24 mois prévus) et un démarrage prompt et important, le projet s'est confronté aux difficultés de projection sur le terrain pour des raisons diverses et a subi une phase de ralentissement des investissements. Selon cette analyse, les dépenses correspondent à environ 50,2 % du montant total disponible (1 925 484 € sur un financement de 3 837 067 €). Pour garantir un bon niveau d'engagement, l'évolution des investissements doit subir une accélération et passer d'une moyenne d'environ 102 500 €/mois à 256 000 €/mois. Il faut remarquer que : i) le projet montre une accélération dans les activités de terrain et en conséquence des dépenses plus importantes sont à prévoir et ii) la clôture du projet comportera des frais supplémentaires par rapport à la moyenne enregistrée jusqu'à présent. Cependant les prévisions des dépenses et engagements et le suivi financier de la dernière période du projet doivent être l'objet d'une attention particulière.
 - o Analyse de l'intervention sur le terrain
 - o Tableau des activités et des résultats du programme ECOFAUNE+

Les tableaux suivants rappellent et reportent les estimations de l'état d'avancement du programme ECOFAUNE+ sur la base des considérations des éléments précédents.

Tableau 3: Suivi de l'état d'avancement des activités et des résultats d'ECOFAUNE+ à la date du 05/12/2017

Éléments du cadre logique	Pondération OS	Pondération R	Suivi 1	Suivi2	Suivi 3
OG : Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté					
OS : Sauvegarder les écosystèmes du Nord-Est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité	1	-	15,1 %	27,6 %	0,0 %
R1 : Les Aires protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes	0,25	1,0	14,3 %	17,1 %	0,0 %
Activités du Résultat/Extrant R1					
OS1/R1/A1 : Réalisé d'études et analyses diverses (socio-économiques, écologiques, etc.)		0,20	25,0 %	27 %	0 %
– Unités de gestion			25 %	25 %	
– Élaboration d'une structure institutionnelle			20 %	20 %	
– Développement d'un modèle de partage des bénéfices			20 %	20 %	
– Système de suivi-évaluation			10 %	10 %	
– Plan d'opérationnalisation			25 %	25 %	
– Projets pilotes pour la mise en œuvre des initiatives du SAT			15 %	30 %	
– Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance			10 %	10 %	
– Mesures de sécurité			75 %	75 %	
OS1/R1/A2 : Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition		0,10	0,0 %	0 %	0 %

Éléments du cadre logique	Pondération OS	Pondération R	Suivi 1	Suivi2	Suivi 3
consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA					
– Définir la stratégie			0 %	0 %	
– Créer un cadre de collaboration avec les intervenants			0 %	0 %	
– Définir le processus de validation des propositions			0 %	0 %	
OS1/R1/A3 : Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et gestion des AP et ZCV		0,10	0,0 %	0 %	0 %
– Définir la stratégie participative			0 %	0 %	
– Créer un cadre de collaboration avec les intervenants			0 %	0 %	
– Définir le processus de validation des propositions			0 %	0 %	
OS1/R1/A4 : Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des aires protégées et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA		0,20	46,3 %	59 %	0 %
– Code/loi de gestion de la faune et des aires protégées			60 %	90 %	
– Stratégie Nationale de lutte anti-braconnage			80 %	100 %	
– Politique Nationale de gestion de la faune			45 %	45 %	
– Texte d'application du Code (Décret, Arrêté)			0 %	0 %	
– Accord			50 %	50 %	
OS1/R1/A5 : Élaborer le Plan d'Aménagement et de Gestion du PdA NE-RCA et du PAG AP-ZCV découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA		0,15	0,0 %	0 %	0 %
– Assurer l'applicabilité des propositions			0 %	0 %	
– Assurer des propositions harmonisées entre les processus de conservation et de développement			0 %	0 %	
OS1/R1/A6 : Obtenir l'approbation du Plan d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA		0,25	0,0 %	0 %	0 %
– Définir le processus d'approbation			0 %	0 %	
– Obtenir l'approbation du Plan			0 %	0 %	
Activités du Résultat/Extrant 2 [OS1] : Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation	0,45	1,0	9,8 %	25,5 %	0,0 %
OS1/R2/A1 : Améliorer l'efficacité de la lutte antibraconnage		0,6	16 %	43 %	0 %
– Revoir et améliorer le système LAB			10 %	30 %	
– Recruter, former et équiper les SVP			25 %	85 %	
– Implémenter un système de suivi			25 %	50 %	
– Opérationnaliser un système de renseignement			5 %	5 %	
OS1/R2/A2 : Entamer les dispositions pour améliorer la gestion des ressources naturelles [services écosystémiques rendus] des écosystèmes		0,4	0,0 %	0 %	0 %
– Créer un Comité de collaboration à différent niveau territoriale [subsidiarité] avec tous les intervenants pour la mise en application et le suivi du PdA NE-RCA			0 %	0 %	
– Établir les règles de gestion du Comité de collaboration et les faire approuver au soutien des financements pour la mise en œuvre du PdA NE-RCA			0 %	0 %	
Activités du Résultat/Extrant 3 [OS1] : Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable	0,3	1,0	23,9 %	39,5 %	0,0 %
OS1/R3/A1 : Créer des potentialités pour le développement actuel et à venir du NE RCA		0,30	46,7 %	73 %	0 %
– Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes			100 %	100 %	
– Pourvoir aux besoins de la formation des jeunes désœuvrés sélectionnés			40 %	100 %	
– Pourvoir à la réhabilitation des infrastructures et équipements sociocommunautaires moyennant l'approche « Chantier-école »			0 %	20 %	
OS1/E3/A2 : Appuyer les microprojets pilotes et favoriser l'implémentation du fonds de microcrédit FICED		0,30	8,8 %	23 %	0 %
– Tester par des projets pilotes les productions/transformation au profit de la sécurité alimentaire et la création de revenus pour les communautés locales			15 %	50 %	
– Identifier et financer de microprojets pilotes axés sur la valorisation des produits de la biodiversité			10 %	30 %	
– Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED			10 %	10 %	
– Apporter un appui conseil et financiers [subvention] dans la mise en œuvre du FICED			0 %	0 %	
OS1/E3/A3 : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV		0,30	20,0 %	30 %	0 %
– Audit du système ZCV			60 %	100 %	
– Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités			20 %	20 %	

Éléments du cadre logique	Pondération OS	Pondération R	Suivi 1	Suivi2	Suivi 3
– Accompagner la mise en œuvre du manuel des procédures de gestion administrative et financière des ZCV			0 %	0 %	
– Assurer le suivi de la gestion financière des RALGEST-ZCV			0 %	0 %	
OS1/E3/A4 : Appuyer la valorisation des ZCV		0,10	12,5 %	18 %	0 %
– Promouvoir la valorisation des ressources naturelles des ZCV dans toute leur diversité			25 %	35 %	
– Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et gestion des ZCV			0 %	0 %	

- Efficacité
- Impacts attendus
- Viabilité potentielle
 - Réflexions sur l'état socioéconomique de la région Nord RCA
 - Réflexions sur la sécurité et la gestion des ressources naturelles au Nord RCA
- Représentation des critères OECD (appréciation ROM)
- Suivi du projet par les indicateurs.
 - Qualité SAT — Implication
 - Taux d'emploi des jeunes formés
 - Emploi et formation JPN — Formation 2015 — Résultats partiels
 - Emploi et formation JPN — Enquête d'entrée Formation 2017
 - Tendance et distribution des espèces clés
 - Promotion des financements au profit du NE RCA

Conclusions

Le projet a des difficultés à imposer une démarche constante et régulière à ses interventions de terrain en raison de la complexité d'intervention dans la région [sécurité et logistique] et de la nécessité de composer entre les parties.

Si d'une part on remarque des aspects positifs relatifs à :

- l'avancement de l'élaboration et la négociation des éléments de la stratégie territoriale,
- l'impulsion pour le rétablissement des conditions pour la surveillance au profit de la biodiversité,
- le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des aires protégées et de la faune,
- la reprise de la fonctionnalité des installations du projet,
- la réalisation ou à la contribution dans la réalisation des infrastructures dans un milieu difficile,

D'autre part le projet affiche un retard ou des difficultés pour :

- la poursuite des initiatives de développement,
- la reprise du contrôle du territoire et les interventions prévues de gestion au profit de la conservation,
- la revitalisation au profit de l'efficacité de gestion et de la valorisation des ZCV.

L'objectif d'appui à la planification de la gestion par l'élaboration de la SAT est en ligne avec le programme, mais l'échéance est en train d'avancer rapidement et il conviendra de maintenir une attention particulière sur l'évolution des résultats attendus.

Propositions au profit de l'augmentation de l'efficacité et efficacité du projet

Recommandations

Les recommandations formulées par la mission de monitoring sont formulées exclusivement par une réflexion de l'expertise, mais peuvent être le résultat d'inputs reçus au cours de la mission.

Organisation interne

- Favoriser encore plus la coordination interne : i) au sein de l'équipe de terrain, ii) entre équipe de terrain et bureau Bangui, iii) entre les missions d'expertise, pour une démarche technique plus efficace en prenant en compte la période du projet restant et les objectifs à atteindre.
- Suivre les taux de dépenses (voir analyse de l'efficacité Sect. 2 — Chapitre 3.2.1, Analyse administrative et financière) et adopter des dispositions financières pour assurer que les priorités (élaboration de la SAT) et les

activités ayant une plus faible avancée (contrôle du territoire – préservation de la biodiversité) puissent recevoir le support nécessaire.

Interventions

- Étudier et établir d'autres mesures que la SAT au niveau national et international au profit du processus de développement durable dans la région pour :
 - favoriser la mise en œuvre des solutions praticables et d'impact immédiat comme les infrastructures de désenclavement et sociales qui pourraient impulser le développement ainsi avec l'injection de l'argent dans une situation socioéconomique extrêmement pauvre,
 - éviter de se focaliser exclusivement sur des propositions sur la gestion des ressources naturelles qui exigent de longs processus de concertation et d'action (pastoralisme – grande faune) et
 - rechercher et mettre en application toutes les complémentarités d'investissement en synergie entre toutes les ressources emplies dans la région (ONG — NU — projets divers).
- Poursuivre l'intervention LAB.

Communications — interaction avec les partenaires techniques et financiers

- Favoriser la communication périodique des avancées et des problématiques d'intervention du projet.
- Communiquer et promouvoir le soutien financier pour l'action à long terme en faveur de la gestion durable des RN des écosystèmes du NE — RCA selon les indications de la SAT.

Résumé opérationnel

Les suivantes recommandations ont été formulées par l'expert Suivi de la Mise en Œuvre d'ECOFAUNE+ :

- Le projet a des difficultés à imposer une démarche constante et régulière à ses interventions de terrain en raison de la complexité d'intervention dans la région (sécurité et logistique) et de la nécessité de composer entre les parties. L'organisation du projet avance et progressivement les activités affichent de premiers résultats relativement à la stratégie territoriale, le rétablissement de la surveillance, le renforcement du cadre législatif et la réalisation des infrastructures. D'autre part le projet affiche un retard ou des difficultés pour les initiatives de développement, le contrôle du territoire et la revitalisation des ZCV.
- Il est recommandé de poursuivre l'organisation interne par :
 - une plus forte coordination : i) au sein de l'équipe de terrain, ii) entre équipe de terrain et bureau Bangui, iii) entre les missions d'expertise, pour une démarche technique plus efficace en tenant en compte la période du projet restant et les objectifs à atteindre. Une présence au nord de la coordination est indispensable et doit maintenant être plus marquée pour l'organisation et montée en puissance des activités de terrain;
 - un suivi des taux de dépenses et adopter des dispositions financières pour assurer que les priorités (élaboration de la SAT) et les activités ayant une plus faible avancée (contrôle du territoire – préservation de la biodiversité) puissent recevoir le support nécessaire.
- Au niveau de la planification il est suggéré de :
 - étudier et établir d'autres mesures que la SAT au niveau national et international au profit du processus de développement durable dans la région pour :
 - favoriser la mise en œuvre des solutions praticables et d'impact immédiat comme les infrastructures de désenclavement et sociales qui pourraient impulser le développement ainsi avec l'injection de l'argent dans une situation socioéconomique extrêmement pauvre,
 - éviter de se focaliser exclusivement sur des propositions sur la gestion des ressources naturelles qui exigent de longs processus de concertation et d'action (pastoralisme – grande faune) et
 - rechercher et mettre en application toutes les complémentarités d'investissement en synergie entre toutes les ressources impliquées dans la région (ONG — NU — projets).
- Il serait important pour le projet de :
 - améliorer la communication et l'interaction avec les partenaires techniques et financiers concernant :
 - la communication périodique des avancées et des problématiques d'intervention du projet,

- la promotion du soutien financier pour l'action à long terme en faveur de la gestion durable des RN des écosystèmes du NE — RCA selon les indications de la SAT.
- Dans le cadre des éléments de planification à venir, la mission de monitoring suggère la prise en compte de :
1. l'état socioéconomique de la région Nord RCA à la suite de : i) la dégradation et l'arrêt des investissements au profit des services de base (santé et éducation) et ii) les surtaxations sur toutes les activités productives et commerciales des exploitants et ii) le pillage des biens de survie des populations (qui ne disposent pas d'argent) par les groupes armés, pour :
 - augmenter la production de la nourriture de base (la conflictualité avec la transhumance, l'insécurité et les effets du changement climatique porte atteinte à la production pour un grand nombre d'agriculteurs),
 - trouver un levier durable de développement (p. ex. mise en état des services de base et des infrastructures de désenclavement).
 2. la sécurité et la gestion des ressources naturelles au Nord RCA par l'inclusion des activités du Nord-Est de la RCA dans les initiatives au profit des aires protégées du parc national de Zakouma, du parc national de la Garamba et de la réserve de Chinko.
- Enfin, il faut reconnaître que la stratégie territoriale promue par ECOFAUNE+ doit être accompagnée par d'autres processus pour impulser un développement durable dans la région. La gestion durable des ressources naturelles exige de longs processus de concertation et d'action (pastoralisme – grande faune). Il serait souhaitable que le processus territorial et de gestion des ressources naturelles soit devancé et accompagné par des actions concrètes et d'impact immédiat comme rétablissement des services de base (postes de santé, écoles, points d'eau, etc.) et des actions de désenclavement de la région. L'action pourra en même temps promouvoir la production du secteur primaire, le commerce et les échanges favorisés aussi par l'injection d'argent pour la reprise de développement.

Activité Transversale 2 – Monitoring écologique

Entre le 17 Novembre et le 1 Décembre 2017, Hilde Vanleeuwe, l'experte internationale en charge du Monitoring écologique du Projet, a réalisé sa troisième mission en RCA.

Après deux missions dans le pays (Novembre 2016 et Mars-Avril 2017) pendant lesquelles elle a i) identifié les profils et candidats souhaités pour composer l'unité monitoring écologique, ii) défini les premières méthodologies et travaux à réaliser sur le terrain pour le suivi de la grande faune, iii) réalisé avec l'appui de WCS le recensement aérien, iv) effectué l'analyse des données collectées et la rédaction du rapport final en Juin 2017 présenté lors du CIS, l'experte a enfin réalisé une troisième mission de formation à Bamingui pour les surveillants pisteurs. La formation avait les objectifs suivants :

- Former les surveillants pisteurs (SP) sur les cycles écologiques, l'importance de la nature et les rôles des aires protégées (AP) ;
- Former les SP sur l'utilisation des GPS et la collecte des données (à l'image SMART) ;
- Mettre en place un système de suivi des patrouilles avec cours de GPS et de SIG y associés;
- Définir un noyau central de protection ;
- Relancer le déploiement des camera traps (pièges caméras);
- Préparer le sondage pédestre planifié pour Mars 2018 ;
- Présenter l'avancement des travaux du volet monitoring écologique à Bangui le 30 Novembre lors du Comité Interministériel de Suivi.

Lors de ce cycle de formation 46 SP ont été formés à collecter des données de présence de la faune et des impacts humains pendant les patrouilles, à l'image du système monitoring « SMART ». SMART est un logiciel développé pour le suivi des efforts LAB et est appliqué dans de nombreuses Aires Protégées en Afrique. Le suivi spatial des missions se fait par GPS et le suivi des actions durant les missions LAB par le remplissage d'une fiche. Les fiches de collecte de données pour les missions de patrouilles et missions de recherches sont très similaires. Celle des patrouilles est axée sur les « observations directes » de la faune et les impacts humains (braconnage, feux, ...); et celle de la recherche est axée sur tous

les indices de présence de la faune (empreintes, traces,...) et d'impacts humains. Des cours théoriques et pratiques sur l'utilisation des GPS et le remplissage des fiches ont été donnés à tous les SP.

Pour promouvoir l'efficacité des patrouilles, il est important d'introduire un système de suivi des patrouilles et une planification des patrouilles informées par les missions antérieures et l'intelligence. Pour ce faire, un système de suivi a été introduit sur un ordinateur de suivi accessible aux chefs de patrouilles et leurs chefs. Les quatre chefs de patrouille, l'assistant technique (AT) écologique, et l'Assistant Technique Principal (ATP) du volet Lutte anti-braconnage (LAB), Mr Jamin, ont été formés à récupérer des données GPS avec le logiciel « DNR GPS » sur le Système Informatique Géographique (SIG) « QGIS ». Les quatre chefs de patrouilles savent aussi rentrer leurs données de terrain sur Excel. Les logiciels « QGIS » et « DNR GPS » ont également été installés sur les ordinateurs du conservateur, celui de l'ATP LAB, et celui de l'AT monitoring écologique.

Outre l'amélioration de l'efficacité des patrouilles par un système de suivi des missions, la mission, sur base des résultats du sondage aérien, a contribué à définir la zone prioritaire pour les efforts de la LAB. Il a donc été conseillé de concentrer les efforts de patrouilles sur un « noyau dur », tout en conservant une capacité d'intervention rapide hors de cette zone en cas de besoin. Face au déclin critique de la faune et avec un effectif d'hommes de 46 SP, un noyau dur de protection devra créer un endroit bien sécurisé où la faune peut récupérer/ augmenter en nombre. Le noyau dur proposé autour de Bamingui contient les rares individus de girafes, éléphants et buffles qui avaient été observés durant le sondage aérien en Mars 2017. Un noyau bien sécurisé pourra aussi attirer plusieurs espèces d'animaux.

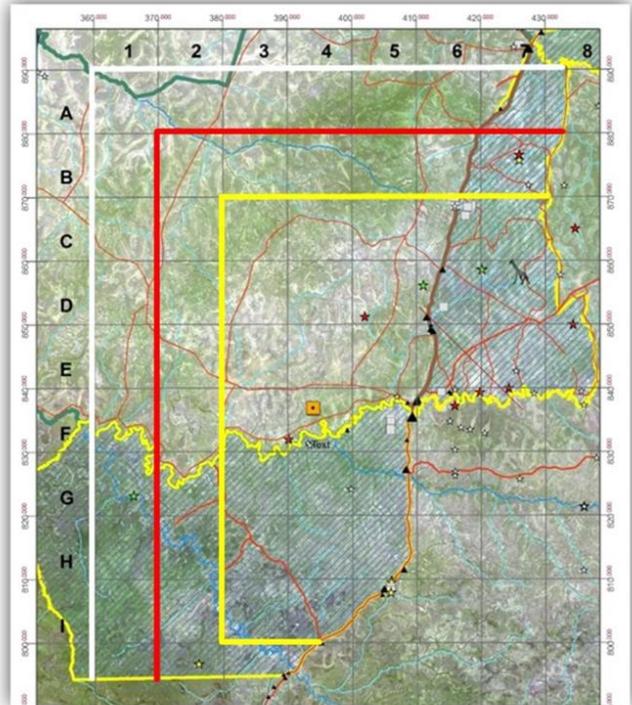


Figure 12 : noyau central proposé pour les activités de conservation et de monitoring

Un sondage aux pièges caméras (PC) avait été démarré en Juin 2017 mais suite au vol de deux caméras, le conservateur avait décidé d'enlever toutes les caméras en vue de les préserver. Quatorze PCs avaient été déployées sur des salines dans un rayon d'environ 30km de la base de Bamingui en Juin 2017. Le but avait été de garder les PC sur environ 10 secteurs pendant une période de 2 mois, de les bouger sur une dizaine d'autres secteurs pour 2 mois, puis encore sur une dizaine d'autres secteurs pendant 2 mois, puis de répéter cette rotation sur les mêmes secteurs afin d'obtenir 2 mois en saison sèche et 2 mois en saison de pluies pour une trentaine de secteurs. La difficulté de communication avec le terrain a forcé un arrêt du sondage après le vol de 2 PC, ce qui a incité le conservateur à récupérer tous les PC du terrain. En arrivant à Bamingui pour cette mission, l'experte du volet a trouvé toutes les PC sur une étagère.

L'analyse des images du PC, filmées entre le 15 Juin et le 15 Juillet 2017, démontre une pauvre fréquentation des salines / mares et plusieurs limitations associées à l'usage des PC. Pour 13 PC déployés, il n'y a eu que 72 captures pour 8 PC. Au total, nous avons pu identifier 138 individus différents dont 89 mammifères et 49 oiseaux (Tableau ci-dessous). Ceci n'est pas beaucoup, considérant que les PC filment nuit et jour. Plusieurs jours passent entre la capture des images et se sont souvent les mêmes groupes capturés par les mêmes PCs.

Aucun PC a été posé en Aout et Septembre et un seul 1 PC a été posé en Octobre, notamment derrière la maison du CN qui a capturé 2 aulacodes, 1 Céphalophe à flanc roux, 2 guibs, 6 singes vervets et 12 tourterelles. Le meilleur résultat pour le moment, consiste en la capture de 5 Cobs de Buffon et 1 Cob Defassa, deux espèces qui n'avaient pas été vues durant le sondage aérien. Exception faite d'une civette, aucun carnivore n'a été capturé sur PC. Malgré que 3 PCs aient été posés sur des salines avec des traces de girafes, il n'y a malheureusement pas eu d'images de girafes.

L'insuffisance de présence de faune pour en déduire des conclusions d'abondance et le problème des batteries incitent à revoir l'utilisation des PC. Il a été proposé de déployer les PC Bushnell sur des endroits ciblés qui attirent des animaux comme les salines et les marres, et d'utiliser les autres PC pour applications de courte durée comme pour une mise en place avec appâts pour tenter de capturer des carnivores (à l'heure actuelle, nous n'avons aucun indice de leur présence), ou un montage de quelques jours sur la ZCV d'Idongo et sur un lac à Manovo qui, d'après les informations rapportées par les SP, serait fréquenté des hippopotames.

Enfin, une formation préparatoire a été donnée aux SP et une zone pour le sondage pédestre, planifié en Mars 2018, a été identifiée. Le sondage servira à recenser tous les indices animaux et humains dans la partie Sud du PN de Bamingui Bangoran, les ZCV de Bamingui-Bangoran, Koukourou-Bamingui et Idongo. Le sondage sera fait en fin de saison sèche, quand la visibilité est bonne. Les surveillants pisteurs ont été formés à remplir les fiches d'observations pour les familiariser avec la méthode avant le sondage. Le sondage servira aussi à nettoyer la zone des pièges et de campements illégaux. Le sondage sera effectué par au moins 10 équipes de 4 personnes (dont 2 surveillants pisteurs accompagnés de 2 villageois). Une préparation logistique sera nécessaire pour assurer le bon déroulement du sondage. Toutes les équipes (40 personnes) seront pourvues de moustiquaires, sac à dos, matériels de camping, en plus de l'équipement de recherche (GPS, cameras digitales, télémètres, boussoles, jumelles).

2.3 *Durabilité de l'activité*

La reprise en main du territoire au Nord par l'administration centrafricaine se fait attendre ; force est de constater que la représentation de Bangui au Nord RCA est tributaire d'ECOFAUNE. Il est illusoire d'espérer une quelconque capacité de la RCA à, à moyen terme, prendre en charge le financement de ses aires protégées au Nord.

La poursuite de l'intervention passera par l'allocation de nouvelles ressources de l'APD. Le financement sur ECOFAC 6 est en préparation et à hauteur de 7 millions d'Euro pour les 5 prochaines années, ne permettra pas de couvrir les besoins d'appui à la conservation et au développement.

La recherche de financements complémentaires et partenaires sera nécessaire pour permettre le développement d'un programme de développement intégré dont ECOFAUNE fera partie. Le monitoring externe d'ECOFAUNE a mis en évidence la nécessité d'élargir l'intervention pour le renforcement du développement si l'on veut espérer sauver ce qui subsiste des ressources naturelles au Nord.

AGRECO a par ailleurs mis en évidence dans une étude commanditée par l'UE le lien étroit entre conservation et sécurité, partant du principe que dans sécurité, il ne peut y avoir de développement local. Ce lien justifie les investissements de l'APD pour, à travers les activités de conservation, contribuer à assurer la sécurité.

2.4 Cadre logique révisé

Chaîne de résultats		Indicateurs	Point de référence	Cibles (année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: (incidences)	Améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité en RCA dans une perspective de développement durable et de lutte contre la pauvreté					<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de la RCA à une application effective des lois et à une bonne gouvernance environnementale - Stabilité politique et sociale de la RCA.
Objectif spécifique (Effet / Impact outcomes)	Sauvegarder les écosystèmes du nord-est et de l'est de la RCA menacés par la pression anthropique, l'instabilité et l'insécurité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité SDANE pour être financé (% de qualité) 2. Espaces dotés d'un PA et avec propositions de gestion 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 6 critères gouvernance et 11 critères techniques à respecter 2. 0 Km² et 0% de 58 200 Km² dont 54 848 Km² sont classés 	<ul style="list-style-type: none"> • 90% élaborés et 90% qualité requise • 30 000 Km² de proposition d'aménagement soit environ 50 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de suivi du projet. • Rapport évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Un climat de sécurité se réinstalle permettant notamment des déplacements par route sans le Pays - Les autorités locales et l'ensemble des bénéficiaires s'impliquent dans la mise en œuvre des activités du projet et font preuve d'approbation - Une dotation en armes et munitions des agents de la LAB sera effective
Résultats / Extrants (Outputs)	R1 - Les Aires Protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Schéma directeur d'aménagement du NE RCA validé et approuvé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 0 document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> • SDNE + 1 PAG ZCV 	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents (Plans, cartes, etc.) 	
	R2 - Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôle des domaines à protéger 2. Niveau de protection (nombre actes illégaux) - Capacité de 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 20% du territoire de 2 ZCV + 1 AP 2. Détermination de la valeur 10 dans une échelle 0-100 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 30% de 2 ZCV (Koukourou Bamingui et Idongo Da Bangoran + 1 AP (Bamingui Bangoran pour 1950+2272+11140 Km² 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de stratégie LAB • Rapports • Modules et rapports de formation 	

Chaîne de résultats		Indicateurs	Point de référence	Cibles (année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		réponse 3. Tendances et distribution espèces clés	(*1) 3. Détermination de la valeur 30 dans une échelle 0-100 (*1)	2. Valeur de 30 dans une échelle 0-100 (*1) 3. Stabilisation de la valeur 30 dans une échelle 0-100 (*1)	• Recensement faunistique	
	R3 - Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable	1. Taux d'emploi dans le travail ou avec du travail du personnel formé 2. Revenus pour les ZCV 3. Financements direct ou favorisés par le projet au profit du NE RCA	1. Valeur 0% 2. 0€/an/ZCV RALGEST 3. 0% du montant Ecofaune	1. Valeur 40% 2. 500 €/an/ZCV RALGEST 3. 50% du montant Ecofaune	• Rapports d'activités	

Intitulé de l'Activité	Moyens: Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?	Coûts Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrait et le résultat.
Activités du Résultat / Extrait 1 (OS1) : Les Aires Protégées et les ZCV sont dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA finalisé de façon consensuelle avec toutes les parties prenantes			
OS1/R1/A1 : Réaliser d'études divers (socio-économiques, écologiques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Visites et prise de connaissance des sites de gestion participative ✓ Définition des valeurs et pressions ✓ Identification des unités d'aménagement ✓ Délimitation des zones ✓ Evaluation et mise à jour du concept ZCV ✓ Elaboration d'une structure institutionnelle ✓ Développement d'un modèle de partage des bénéfices ✓ Adaptations du cadre législatif ✓ Système de suivi-évaluation <ul style="list-style-type: none"> ○ Land use (feux, eau, etc. via JRC/UE) 			

	Intitulé de l'Activité	Moyens: Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?	Coûts Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan d'opérationnalisation ✓ Projets pilotes <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les produits pour assurer la plus forte garantie de sécurité alimentaire ○ Identifier les produits pour soutenir les possibilités de création de revenus pour les communautés locales ○ ✓ Reconstitution du fonctionnement des couloirs de transhumance ✓ Mesures de sécurités 			
	<p>OS1/R1/A2 : Organiser des ateliers participatifs de planification et de définition consensuelle des modes d'utilisation et de gestion des espaces du NE RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la stratégie ✓ Créer un cadre de collaboration avec les intervenants ✓ Définir le processus de validation des propositions 			
	<p>OS1/R1/A3 : Organiser des ateliers participatifs spécifiques à l'aménagement et gestion des AP et ZCV</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la stratégie participative ✓ Créer un cadre de collaboration avec les intervenants ✓ Définir le processus de validation des propositions 			
	<p>OS1/R1/A4 : Poursuivre le renforcement du cadre législatif intéressant la gestion des aires protégées et de la faune en général et la gestion des espaces et des ressources du NE RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Code/loi de la faune ✓ Code/loi de ## ✓ Décret ✓ Accord 			
	<p>OS1/R1/A5 : Elaborer le Plans d'Aménagement et de Gestion du PdA NE-RCA et du PAG AP-ZCV découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'applicabilité des propositions ✓ Assurer des propositions harmonisées entre les processus de conservation et de développement 			
	<p>OS1/R1/A6 : Obtenir l'approbation du Plans d'Aménagement et de Gestion découlant d'un Schéma Directeur du Nord Est RCA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir le processus d'approbation ✓ Obtenir l'approbation du Plan 			

Intitulé de l'Activité	Moyens: Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?	Coûts Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrait et le résultat.
Activités du Résultat / Extrait 2 (OS1) : Les écosystèmes sont gérés durablement et restaurés à un niveau permettant leur conservation et exploitation			
OS1/R2/A1 : Améliorer l'efficacité de la lutte anti-braconnage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir et améliorer le système LAB ✓ Recruter, former et équiper les SVP ✓ Implémenter un système de suivi ✓ Opérationnaliser un système de renseignement 			
OS1/R2/A2 : Entamer les dispositions pour améliorer la gestion des ressources naturelles (services écosystémiques rendus) des écosystèmes <ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un Comité de collaboration à différents niveaux territoriaux (subsidiarité) avec tous les intervenants pour la mise en application et le suivi du PdA NE-RCA ✓ Etablir les règles de gestion du Comité de collaboration et les faire approuver au soutien des financements pour la mise en œuvre du PdA NE-RCA 			
OS1/R2/A3 : Intervenir pour l'amélioration de la sécurité <ul style="list-style-type: none"> ✓ Établir un Comité de coordination de la sécurité pour la NE RCA ✓ Etablir les dispositions de sécurité 			
Activités du Résultat / Extrait 3 (OS1) : Des mesures d'accompagnement social sont mises en œuvre au bénéfice des populations, afin de compléter leur formation civique et professionnelle et de stimuler un développement social et économique durable			
OS1/R3/A1 : Créer des potentialités pour le développement actuel et à venir du NE RCA <ul style="list-style-type: none"> ✓ Souscrire un partenariat avec un opérateur spécialisé dans la formation qualifiante des jeunes ✓ Pourvoir aux besoins de la formation des jeunes désœuvrés sélectionnés ✓ Pourvoir à la réhabilitation des infrastructures et équipements sociocommunautaires moyennant l'approche "Chantier écoles" 			
OS1/E3/A2 : Appuyer les micro-projets pilotes et favoriser l'implémentation du fonds de microcrédit FICED <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tester par des projets pilotes les productions / transformations au profit de la sécurité alimentaire et la création de revenus pour les communautés 			

	Intitulé de l'Activité	Moyens: <i>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?</i>	Coûts <i>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</i>	<i>Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.</i>
	<i>locales</i> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Identifier et financer de micro-projets pilotes axés sur la valorisation des produits de la biodiversité</i> ✓ <i>Assurer une formation complémentaire aux opérateurs du FICED</i> ✓ <i>Apporter un appui conseil et financiers (subvention) dans la mise en œuvre du FICED</i> 			
	OS1/E3/A3 : Revitaliser l'efficacité de gestion des ZCV <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Audit du système ZCV</i> ✓ <i>Rationaliser les ressources humaines et renforcer leurs capacités</i> ✓ <i>Accompagner la mise en œuvre du manuel des procédures de gestion administrative et financière des ZCV</i> ✓ <i>Assurer le suivi de la gestion financière des RALGEST-ZCV</i> 			
	OS1/E3/A4 : Appuyer la valorisation des ZCV <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Promouvoir la valorisation des ressources naturelles des ZCV dans toute leur diversité</i> ✓ <i>Appuyer la réalisation des interventions des plans d'aménagement et gestion des ZCV</i> 			

2.4 Questions transversales

ECOFAUNE, de par ses objectifs et activités, est attentif aux questions environnementales et de genre.

Les femmes sont un élément crucial pour le développement. Dans le contexte d'ECOFAUNE, elles sont un maillon important notamment dans la problématique de l'écoulement de la viande de chasse puisque ce sont elles qui commercialisent le gibier. Les activités alternatives proposées les concernent directement (ex. filière karité) afin que les revenus de la chasse puissent être mis en concurrence avec ceux d'autres activités aussi, voire plus rémunératrice mais surtout plus durable.

2.5 Suivi-évaluation

Conformément à ce qui est prévu dans notre proposition, nous avons mobilisé un expert en suivi-évaluation qui intervient en missions perlées, et qui va suivre à la fois la mise en œuvre par rapport aux résultats listés dans le cadre logique mais également évaluer les impacts. Son intervention tout au long du projet doit aussi permettre de déterminer l'impact d'ECOFAUNE avec une série d'indicateurs qui ont été définis et présentés lors de la deuxième réunion du CIS tenue le 1er Juin 2017.

La prochaine mission de l'expert est prévue à fin mai 2018 à l'occasion du quatrième CIS.

2.6 Leçons tirées

Les leçons tirées du Projet ECOFAUNE+ seront développées dans le rapport final.

2.7 Documents produits

Ceci est le troisième rapport (non contractuel) remis après 18 mois d'activités.

D'autres documents sont en préparation, notamment :

- le draft SDAT,
- le rapport sur les résultats du sondage pédestre de la faune dans le parc BB,
- documents pour le volet communication

2.8 Marchés ayant donné lieu à appels d'offres ou à négociation concurrentielle dans la période objet du rapport

Services			
Intitulé	Montant	Attributaire	Description
Etude de la valeur écologique, économique et la dynamique écologique de la faune ichtyologique dans la Préfecture du Bamingui Bangoran	4 210 000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures selon la répartition des pourcentages et les étapes des activités). Protocol de partenariat Ecofaune+- Université de Bangui.	Samba Tangué Francis Armel ISDR/Université de Bangui	L'objectif de l'étude est de déterminer la valeur écologique et économique des aires protégées et des secteurs de la Préfecture Bamingui-Bangoran concernant les populations piscicoles et leur dynamique écologique. Le résultat attendu de cette étude est un rapport de recherche, incluant une description des méthodologies employées ; une liste des espèces piscicoles indiquant le type d'évidence (observation, référence bibliographique, communication, personne ressource) ; un aperçu des sites et habitats-clé d'utilisation pour les espèces diverses avec une estimation de l'abondance ou possible et la périodicité de l'utilisation des sites/habitats ; une indication et de l'utilisation des ressources piscicoles par les populations humaines et la description des modes d'utilisation ; synthèse et conclusions ; des recommandations et une cartographie indiquant des zones de protection prioritaires et des zones d'exploitation potentielles.
Etude cartographique des ressources minières dans la zone du Projet	8 165 000 FCFA (paiement 10 à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures selon la répartition des pourcentages et les étapes des activités). Protocol de partenariat Ecofaune+- Université de Bangui.	Mapoka Hubert François d'Assise Université de Bangui	Composer une base cartographique pour appuyer l'analyse de la dynamique et distribution des espèces fauniques et activités humaines ainsi que l'élaboration du SDAT, incluant <ul style="list-style-type: none"> - une classification des types de ressources minières pour les unités paysagères - cartes de distribution des différents ressources minières et le pétrole (et leur importance pour l'exploitation) - cartes de concessions minières / pétrole alloué ou allouable dans le paysage une description des travaux menés ou planifiés avec plans d'exploitation
Fournitures			
Intitulé	Montant	Attributaire	Description
Fourniture d'une connexion internet VSAT	320.000 FCFA (paiement trimestriel à 320. 000 FCFA/mois)	TAZOUN TELECOMS Centrafrique	Ce marché concerne la fourniture d'une connexion internet satellitaire VSAT sur la base de Bamingui. En fin après plusieurs consultations le projet a trouvé un opérateur disposé

			à effectuer l'installation du matériel nécessaire sur la base de Bamingui et à fournir un service internet par satellite dédié avec une vitesse de 512 bps en download et upload.
Fourniture d'une connexion internet VSAT	400 000 FCFA FCFA (paiement trimestriel sur présentation des factures)	ZDK SERVICE NEW COM	Ce marché concerne la fourniture d'une connexion internet satellitaire VSAT sur la base de Bamingui. En fin le contrat précédent attribué à TAZOUN TELECOMS Centrafrique a été résilié et après consultations le projet a trouvé un nouveau opérateur disposé à effectuer l'installation du matériel nécessaire sur la base de Bamingui et à fournir un service internet par satellite dédié avec une vitesse de 512 bps en download et upload.
Fourniture équipements beurre Karité	2 750 000 FCFA	CEAS Burkina	Ce marché concerne la fourniture d'une presse pour la transformation des noix de Karité.

Subvention

Intitulé	Montant	Attributaire	Description
	10 000 000 FCFA (paiement 10% à la signature du contrat et les autres paiements se feront sur la base de remboursement des dépenses sur présentation des factures selon la répartition des pourcentages et les étapes des activités). Protocol de partenariat Ecofaune+-Université de Bangui.	RALGEST	Il s'agit d'un appui aux RALGEST pour lui permettre de fonctionner, organiser des réunions de sensibilisation des structures des ALGEST, programmer, exécuter les travaux d'ouvertures des pistes, etc.
Microprojet pilote fabrication de charmoutte de viande bœuf	3 988 000 (Préfinancement de 50% de la valeur du marché et paiements intermédiaires sur présentation des mémoires mensuels des dépenses)	Fondation « AZIZA », ville de Ndele, Commune de Dar El Kouti	Ce projet concerne le groupement des femmes de Ndele bénéficiaires de la subvention couvert par la Fondation « AZIZA ». Il s'agit de produire et commercialiser le Charmoutte qui normalement est produit avec de la viande de brousse avec de la viande de bœuf. Cette initiative sert certainement à créer des revenus pour les femmes du groupement mais aussi à desservir aussi la ville de Bangui qui souffre d'une pénurie chronique de viande et lorsque est disponible les prix sont inaccessibles à la plupart des citoyens.

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération

3.1 *Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées de ce contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordinateur ou la déclaration des entités affiliées)? Veuillez fournir des informations spécifiques pour chaque bénéficiaire/entité affiliée.*

AGRECO intervient dans un contexte spécifique, et est seul signataire du contrat de subvention.

Cependant, les bénéficiaires de l'intervention du programme sont nombreux. Parmi les bénéficiaires d'ECOFAUNE, on cite prioritairement :

- i) Le ministère des Eaux et Forêt : c'est grâce à l'intervention du Fonds Bekou que l'administration centrafricaine peut maintenir un conservateur et un conservateur adjoint dans le Nord RCA. De même, la gestion et l'entretien de la station de Bamingui sont totalement pris en charge par le Fonds Bekou ; Enfin les activités d'anti-braconnage et de conservation sont également subventionnées à 100% par ECOFAUNE+.
- ii) Les ALGEST-ZCV (Les Associations locales de gestion des Zones Cynégétiques Villageoises) qui sont regroupées dans un réseau (RALGEST-ZCV). Les relations sont très bonnes mais les ALGEST demeurent extrêmement dépendantes du financement apporté par le projet, notamment en période de forte instabilité politique qui ruine tout effort de développement du tourisme cynégétique, principale source de revenus de ces associations.

3.2 *Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action? Comment ces relations ont-elles affecté l'action?*

Il y a un fort degré d'adoption du projet par les populations et les autorités tant modernes que traditionnelles. Le rapport de force n'étant pas en sa faveur, et la zone étant désertée par les autorités de police et judiciaire, ECOFAUNE+ doit, pour pouvoir travailler, composer avec les diverses forces en présence, incluant les Chefs des groupes armés.

La présence des troupes de la MINUSCA à Ndele et Bamingui dans le cadre de la mission la stabilisation du Pays et en appui aux autorités publiques, est prise en compte par le projet. Depuis fin 2017 et de nombreuses sollicitations de la part d'ECOFAUNE, une formalisation des relations entre MINUSCA et ECOFAUNE est recherchée afin que MINUSCA puisse bénéficier de l'information collectée sur le terrain par le programme et en échange, garantisse une protection des ressources humaines et matérielles en période de tension.

3.3 *Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action:*

- Associé(s) (si existant)
- Contractant(s) (si existant)
- Bénéficiaires finaux et groupes cibles
- Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.).

Le projet collabore également avec les ressources humaines disponibles ; ainsi ECOFAUNE recourt, dans le cadre de protocoles d'accord, aux services de l'Université de Bangui pour des études écologiques et de sciences humaines. De la même façon, un accord a été passé avec les Jeunesses Pionnières Nationales (JPN) pour la formation des jeunes dans le Nord RCA.

ECOFAUNE a également développé un partenariat avec Wildlife Conservation Society (WCS) qui a fourni 2 avions pour la réalisation d'un recensement aérien de la grande faune dans le Nord RCA en mars/avril 2017..

Enfin, avec le CIS, l'ensemble des ministères concernés par les activités de gestion de ressources naturelles, d'aménagement du territoire et de développement agricole, sont associés et informés des activités et résultats du programme ECOFAUNE.

3.4 *Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions.*
Voir ci-dessus

- 3.5 Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes).
AGRECO n'a pas reçu d'autres subventions.

4. Visibilité

Le Fonds Bekou est systématiquement cité dans les documents produits par ECOFAUNE.
Le logo du Fonds Bekou apparaît aux côtés de celui d'ECOFAUNE.

5. Archivage des documents

Nos documents du programme sont archivés sur le serveur AGRECO. Les pièces comptables sont envoyées mensuellement à AGRECO Bruxelles par la coordination ECOFAUNE à Bangui. Les dépenses sont vérifiées et intégrées dans le logiciel comptable (SAGE) d'AGRECO à Bruxelles pour un suivi mensuel.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Pas d'objection particulière à ce que ce rapport soit publié sur le site d'EuropeAid.

Nom de la personne de contact pour l'action:

Muriel VIVES (muriel.vives@agreco.be)

Signature:

Lieu: Bruxelles

~~Echéance prévue du rapport: Néant~~

Date d'envoi du rapport: 30 avril 2018.